

6.1 La démographie

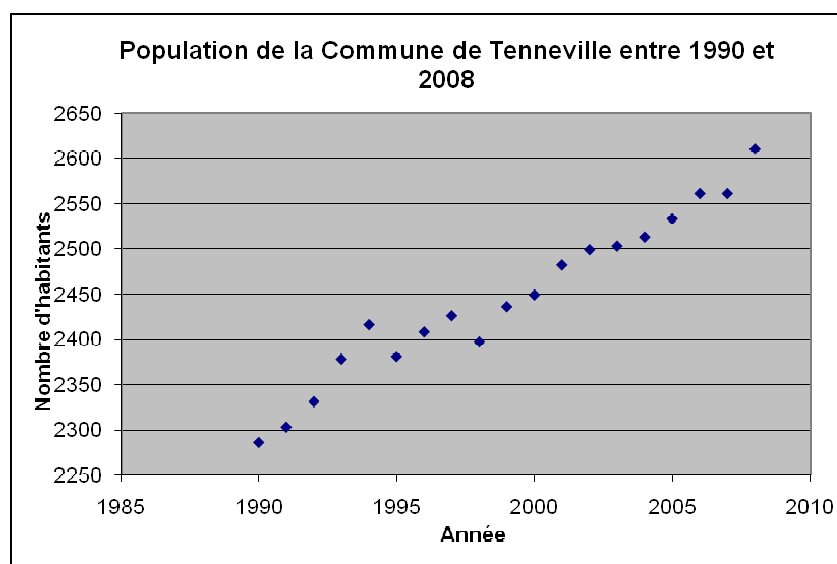
6.1.1 L'augmentation de la population et comparaisons



La population de la Commune de Tenneville augmente de manière régulière : de 2.134 habitants en 1981 à 2.610 habitants en 2008, dont 1.296 hommes et 1.314 femmes. Cette commune rurale a donc connu une hausse de population de 22,31 % en l'espace de 27 ans, alors que la microrégion dans laquelle elle se trouve a vu, elle, sa population augmenter de 14,60 %, passant de 20.295 en 1981 à 23.258 en 2008. Néanmoins, la microrégion étant composée de six communes (Tenneville, Bertogne, La Roche-en-Ardenne, Nassogne, Saint-Hubert et Sainte-Ode), Tenneville reste l'une des communes la moins peuplée, avec 11,22 % de la population de la microrégion vivant sur son territoire.

Population	Tenneville	Microrégion	Province du Luxembourg	Région wallonne
1981	2.134	20.295	223.396	3.229.001
1990	2.286	20.819	230.827	3.243.661
2000	2.449	21.948	246.820	3.339.516
2008	2.610	23.258	264.084	3.456.775
<i>Evolution sur 27 ans</i>	<i>22,31%</i>	<i>14,60%</i>	<i>18,21%</i>	<i>7,05%</i>

Source : ECODATA, S.P.F. économie



Tenneville possède un taux de variation de population entre 1981 et 2008 parmi les plus hauts de la microrégion.

De plus, par rapport aux communes de la microrégion, on note qu'en 2008, Tenneville se classe en avant dernière position en termes de nombres d'habitants, avant la Commune de Sainte-Ode, les autres communes ayant une population beaucoup plus élevée.

Population des communes de la microrégion	1981	1990	2000	2008	Taux de variation 1981-2008
Tenneville	2.134	2.286	2.449	2.610	+ 22,31%
Bertogne	2.405	2.535	2.724	3.048	+ 26,74%
La Roche	4.036	3.977	4.107	4.351	+ 7,80%
Nassogne	4.226	4.323	4.760	5.093	+ 20,52%
Saint-Hubert	5.535	5.629	5.727	5.811	+ 4,99%
Sainte-Ode	1.959	2.069	2.181	2.345	+ 19,70%

Source : ECODATA, S.P.F. économie

Grâce à ce tableau, on remarque que la Commune de Tenneville possède un taux de variation entre 1981 et 2008 élevé, eu égard aux autres communes de la microrégion. En effet, la population de Tenneville augmente fortement sur ces 27 années, avec une augmentation moyenne annuelle de 0,8 % (soit un gain moyen de 18 habitants par année). Seule la Commune de Bertogne connaît une croissance encore plus prononcée sur la même période.

De plus, le détail de ce tableau nous montre que cette forte augmentation est constante depuis 1981 (7,1 % pour 1981-1990 ; 7,1% pour 1990-2000 et 6,6 % pour 2000-2008).

Deux explications peuvent justifier cette forte augmentation de la population :

- La situation géographique de la commune : les voies de communications relient facilement les habitants de Tenneville aux autres communes de la microrégion et au Grand-duché du Luxembourg.
- L'attrait de l'immobilier tennevillois : cet attrait est la conséquence de nombreux facteurs comme le prix relativement bas des terrains à bâtir, la pression foncière de certaines communes avoisinantes ou encore la politique de logement de la commune qui met à disposition des lotissements avec des tarifs préférentiels qui profitent à plus ou moins une dizaine de jeunes ménages chaque année.

6.1.2 La densité de population et comparaisons



Avec ses 92 km², Tenneville a en 2008 une densité de population de 28 habitants par km², ce qui est plus faible que les autres communes de la microrégion (Bertogne = 33 ; La Roche = 29 ; Nassogne = 45 ; Saint-Hubert = 52 et Sainte-Ode = 24), ainsi que la moyenne de la microrégion (= 36).

Cette faible densité, due essentiellement à une population réduite, peut s'expliquer par le fait qu'une très grande partie de la commune se trouve en zone non urbanisable.

	Superficie (en km ²)	Populatio n 2008	Densité de populatio n
Région wallonne	16.844,30	3.456.775	205,22
Province du Luxembourg	4.439,73	264.084	59,48
Microrégion	651,99	23.258	35,67
Tenneville	91,81	2.610	28,43
Bertogne	91,67	3.048	33,25
La Roche	147,52	4.351	29,49
Nassogne	111,96	5.093	45,49
Saint-Hubert	111,16	5.811	52,28
Sainte-Ode	97,87	2.345	23,96

Source : ECODATA, S.P.F. économie

6.1.3 Les mouvements démographiques

Alors que le nombre de naissances fluctue entre 21 et 44 par an sur la période 1990-2007, le nombre de décès, lui, se situe entre 18 et 37, ce qui nous donne une solde naturel positif. Lorsque l'on cumule les données entre 1990 et 2007, on obtient un solde naturel moyen de 3.

Mouvement de la population	Tenneville				
	Naissances	Décès	Immigrations	Emigrations	Mouvement
1990	28	25	102	88	+ 17
2000	44	23	131	117	+ 35
2007	27	26	200	162	+ 39

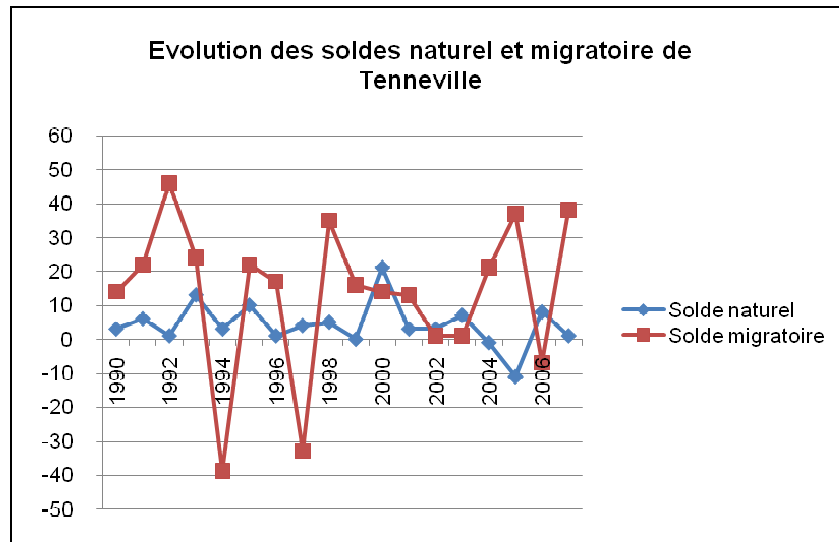
Source : ECODATA, S.P.F. économie

Mouvement de la population	Microrégion				
	Naissances	Décès	Immigrations	Emigrations	Mouvement
1990	281	263	968	809	177
2000	279	211	1.129	1.070	127
2007	282	233	1.571	1.375	245

Source : ECODATA, S.P.F. économie

Le nombre d'entrées (immigrations) dans la commune sur la même période, fluctue entre 85 et 200 : il est en constante augmentation. Le nombre de sorties

(émigrations) de la commune passe de 75 à 162. Le solde immigrations – émigrations est presque toujours positif, variant entre -39 (1994) et + 46 (1992). Lorsque l'on cumule les données entre 1990 et 2007, on obtient un solde migratoire moyen de 9.



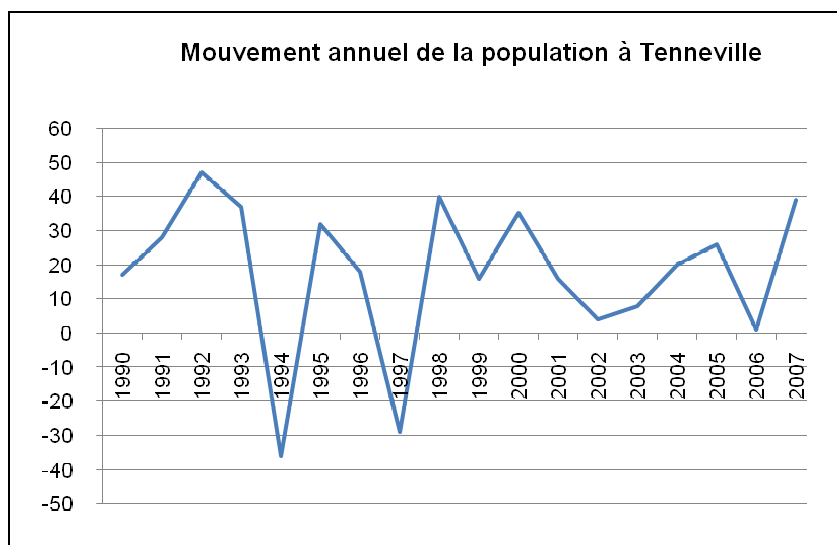
De plus, il est intéressant de noter qu'entre 2000 et 2007 on compte 442 nouveaux arrivants pour seulement 161 entre 1990 et 2000. Cette augmentation importante marque un turnover important puisque près d'une personne sur cinq à Tenneville s'est installée dans la commune il y a moins de 10 ans. Ceci a une incidence sur l'intégration, le sentiment d'appartenance ou le dynamisme associatif de la commune.

L'analyse de la population résidant dans la commune depuis moins de 10 ans, au mois de novembre 2009, nous permet de faire trois observations :

- 54 % ont entre 25 et 44 ans, 28 % ont entre 45 et 64 ans, 15 % ont plus de 65 ans et 3 % ont moins de 24 ans.
- Pour 36 % il s'agit de personnes isolées, 25 % de ménages de 2 personnes, 17 % de quatre personnes, 15 % de 3 personnes et 7 % de plus de 4 personnes.
- 304 personnes proviennent de la région wallonne, 22 de la région flamande, 16 de la région bruxelloise et 2 de l'étranger. Notons que les communes d'origine les plus importantes sont Bastogne (39), Marche-en-Famenne (30), La Roche-en-Ardenne (28) et Sainte-Ode (25).

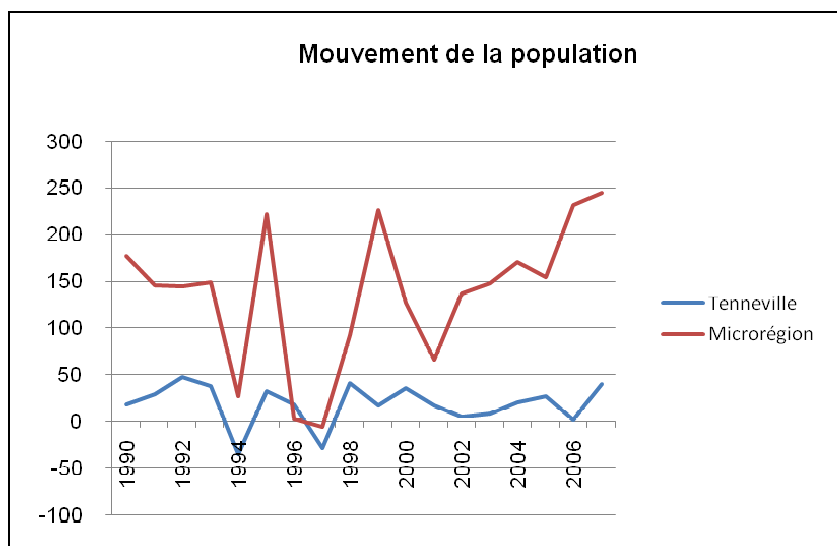
Sur base de ces chiffres, on peut caractériser un profil type des résidents de la commune depuis moins de 10 ans. Ainsi les profils types sont ordinairement des jeunes adultes, soit des personnes isolées, soit des couples avec deux enfants ; provenant principalement des communes avoisinantes. Il s'agit de personnes démarrant leur vie familiale et professionnelle, connaissant la région

et ses caractéristiques et donc susceptibles de créer des liens sociaux et de s'investir dans leur nouvelle commune de résidence.



Globalement, le solde de population fluctue d'année en année, étant à + 17 en 1990, à + 35 en 2000 et à + 39 en 2007. Durant la période entre 1990 et 2007, il est presque toujours positif.

En comparant le solde migratoire moyen (9) et le solde naturel moyen (3), entre 1990 et 2007, on constate que l'augmentation de la population est surtout due au solde migratoire.



Comparativement, la microrégion connaît chaque année, entre 1990 et 2007, davantage de naissances que de décès, ce qui donne un solde naturel toujours positif; les nombres d'immigrations et d'émigrations sont chacun en augmentation continue mais les entrées sont toujours supérieures aux sorties, ce qui donne un solde migratoire positif. Bref, le mouvement total de la population de la microrégion reste largement positif mais fluctuant.

6.1.4 La répartition des habitants dans les villages et hameaux

En 2008, 1.240 personnes se concentrent sur l'ancienne entité de Tenneville, soit près de 47 % de la population communale. Suivent ensuite les anciennes entités de Champlon (1.012 habitants soit 38 %) et Erneville (404 habitants soit 15 %).

Nombre d'habitants par entité (= ancienne commune)		2008	Part de la population communale	
Entité de Tenneville	Tenneville	912	73,55%	46,69%
	Barrière-Mathieu	4	0,32%	
	Basseilles	4	0,32%	
	Berguème	35	2,82%	
	Laneuville	135	10,89%	
	La Converserie	3	0,24%	
	Ortheuville	134	10,81%	
	Prelle	13	1,05%	
Entité de Champlon	Champlon	793	78,36%	38,10%
	Journal	219	21,64%	
Entité de Erneville	Beaulieu	45	11,14%	15,21%
	Erneville	143	35,40%	
	Belle-Vue	10	2,48%	
	Cens	57	14,11%	
	Grainchamps	15	3,71%	
	Grand'Garde	16	3,96%	
	Tresfontaines	63	15,59%	
	Wembay	24	5,94%	
	Wyompont	31	7,67%	
TOTAL		2.656		

Source : Administration communale de Tenneville

Tenneville est l'entité qui s'est le plus développée entre 1981 et 2009 avec +30,3 % (Tenneville : +34,5 % ; Laneuville-au-Bois : +27,4% ; Ortheuville : +0,8 ; Prelle : -55,2 %).

En réalité, il n'y a que les hameaux de Prelle, de Wyompont, de Cens et de Wembay qui ont connu une décroissance importante. Pour les villages d'Ortheuville, d'Erneuville, de Beaulieu ou de Journal, il s'agit plutôt de stabilisation de la population.

Par contre, certains villages se sont fortement développés tels Grainchamps (+87,5 %), Tresfontaine (+65,8 %), Champlon (+27,5 %) et Laneuville-au-Bois (+27,4 %) par exemple.

Les fortes décroissances s'expliquent principalement par la diminution des exploitations agricoles et le départ des jeunes, soit vers d'autres communes, pour leurs activités professionnelles, soit qui se sont mis en ménage au sein de la commune.

Quant aux fortes croissances, mise à part celles de Tresfontaine et Grainchamps qui semblent anecdotiques, elles sont principalement liées à la création de nouveaux lotissements à Champlon ou à l'arrivée de nombreuses résidences secondaires à Laneuville-au-Bois.

Nombre d'habitants par entité (= ancienne commune)		1981	1991	2008
Entité de Tenneville	Tenneville	595	670	912
	Barrière-Mathieu			4
	Basseilles			4
	Berguème			35
	Laneuville	106	121	135
	La-Converserie	6	2	3
	Ortheuville	216	265	134
	Prelle	29	16	13
Entité de Erneuville	Champlon	622	691	793
	Journal	184	220	219
Entité de Champlon	Beaulieu	38	36	45
	Erneuville	142	125	143
	Belle-Vue	5	8	10
	Cens	61	51	57
	Grainchamps	8	5	15
	Grand'Garde			16
	Tresfontaines	38	42	63
	Wembay	26	23	24
	Wyompont	38	35	31
TOTAL		2.120	2310	2.656

Source : Administration communale de Tenneville pour les chiffres 2008 et INS pour les recensements décennaux de 1981 et 1991.

Remarque : Pour les recensements décennaux, les chiffres ci-dessus ne reprennent pas les non localisables, les quartiers indéterminés, ... ainsi que certains hameaux (Barrière-Mathieu, Basseilles, Berguème et Grand'Garde).

6.1.5 Les classes d'âge

En 1990, Tenneville comptait 2.286 habitants dont 31 % étaient âgés de moins de 20 ans, 55 % entre 20 et 64 ans et 14 % de plus de 65 ans. En 2008, on recense à Tenneville 25 % de jeunes, 59 % de personnes entre 20 et 64 ans et 16 % de personnes âgées. La répartition par classes d'âges a ainsi évolué en dix-huit ans à Tenneville : les jeunes ont diminué de 6% en se répartissant principalement dans la classe d'âge des 20 à 64 ans.

Classes d'âge		Tenneville	Microrégion
1990	Moins de 20 ans	31%	27%
	De 20 à 64 ans	55%	57%
	65 ans et plus	14%	16%
2000	Moins de 20 ans	28%	27%
	De 20 à 64 ans	56%	56%
	65 ans et plus	16%	17%
2008	Moins de 20 ans	25%	26%
	De 20 à 64 ans	59%	57%
	65 ans et plus	16%	17%

Source : ECODATA, S.P.F. économie

La structure de la population de la microrégion est majoritairement adulte, avec une légère tendance au vieillissement. En près de 20 ans, la structure de la population de Tenneville s'est différenciée par une diminution importante des moins de 20 ans et une augmentation de la tranche 20-64 ans alors que dans la microrégion ces classes d'âge restent relativement stable.

Ce constat est à mettre en relation avec l'arrivée de jeunes adultes ces dix dernières années. (cf. 6.1.3)

L'analyse de la population par tranche d'âge dans la commune, au mois de novembre 2009, nous permet de faire trois observations :

- Il existe 83 enfants de moins de 2,5 ans, susceptibles d'avoir besoin d'être accueillis dans une crèche.
- Il existe 193 enfants entre 6 et 12 ans donc scolarisés en primaire.
- Il existe 293 enfants entre 12 et 18 ans donc scolarisés en secondaire.

6.1.6 Les autres nationalités

En 2007, 2,7 % de la population de Tenneville est d'origine étrangère (contre 2,5 % pour la microrégion et 9,1 % pour la Région wallonne). Cela représente 68 personnes.

Les habitants de nationalité étrangère les plus représentés dans la commune sont les Français, au nombre de 22. Suivent ensuite les Néerlandais avec 10 représentants et les Italiens (9).

6.1.7 Les ménages

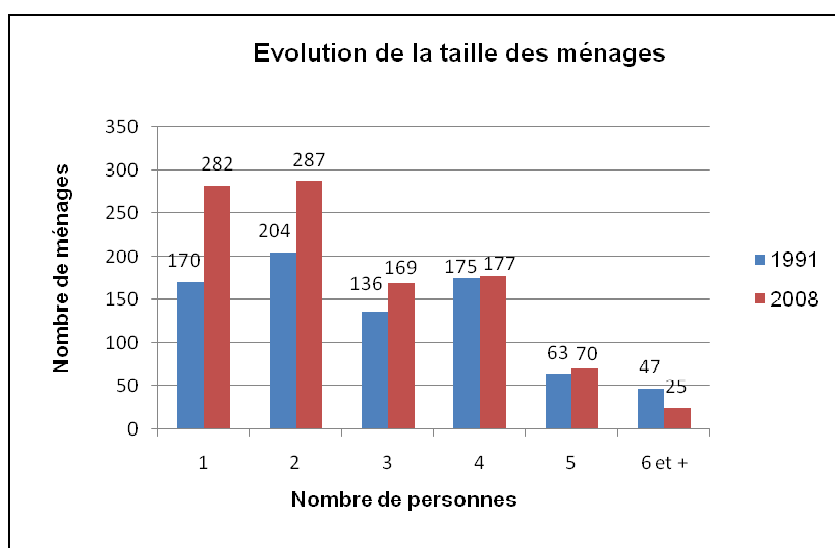
La Commune de Tenneville totalise en 2008, 1.010 ménages privés et 2 ménages collectifs. Le nombre de petits ménages (personnes vivant seules et les ménages de deux personnes) est le plus important. Entre 1991 et 2008, ils ont augmentés significativement, soit + 53 %.

L'augmentation du nombre de petits ménages est un fait sociétal qui peut s'expliquer par Plusieurs raisons :

- l'allongement de la durée de vie, des femmes en particulier ;
- l'évolution des mœurs : divorces ou séparations plus fréquents (voir plus loin : familles monoparentales), émancipation plus précoce des jeunes, etc. ;
- l'arrivée de nouveaux habitants vivant seuls.

Nombre de personnes par ménages	1	2	3	4	5	6 et +	Total
1991	170	204	136	175	63	47	795
2008	282	287	169	177	70	25	1.010
Proportion en 2008	27,9 %	28,4 %	16,7 %	17,5 %	6,9 %	2,6 %	1.010

Source : S.P.F. économie



Malgré cela, en 2008, on peut remarquer sur base du tableau suivant que la Commune de Tenneville possède un pourcentage de grands ménages plus élevé que celui de la Région wallonne.

Répartition des ménages privés par type au 1 ^{er} janvier 2008	Total	%	RW
Isolés hommes	125	12,38 %	16,32 %
Isolés femmes	157	15,54 %	18,43 %
Couples seuls sans enfant	192	19,01 %	18,56 %
Couples avec enfants	338	33,47 %	22,79 %
Monoparentaux hommes	45	4,46%	5,02%
Monoparentaux femmes	75	7,43%	12,38 %
Personnes sans noyau familial	70	6,93%	5,60%
Ménages avec 2 noyaux familiaux ou plus	8	0,79%	0,88%
Autres types	0	0,00%	0,03%
Total ménages privés	1.010	100,00	100,00

Source : S.P.F. économie

Répartition des ménages privés par taille au 1 ^{er} janvier 2008	Taille des ménages						Totaux
	1	2	3	4	5	6 +	
Total ménages privés	282	287	169	177	70	25	1.010
%	27,92	28,42	16,73	17,52	6,93	2,48	100,00
RW	34,75	30,21	15,79	12,33	4,81	2,13	100,00

Source : S.P.F. économie

6.1.8 La population scolaire

Annexe n° 6.1 : Données détaillées sur l'enseignement.



La Commune de Tenneville dispose seulement d'un enseignement communal et compte une école fondamentale avec 2 implantations scolaires :

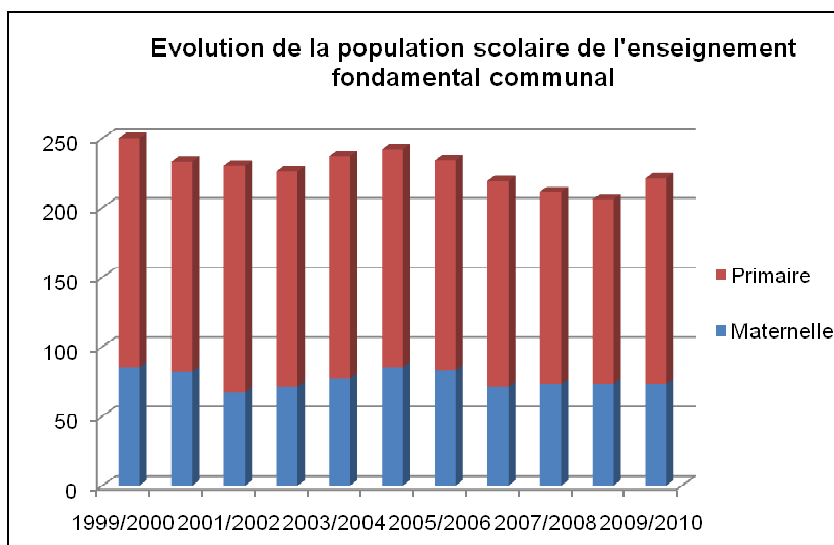
- l'école communale de Tenneville ;
- l'école communale de Champlon.

Nombre d'enfants en 2009/2010	Maternel	Primaire	Total
Ecole communale de Tenneville	38	75	113
Ecole communale de Champlon	35	73	108
Total	73	148	221

Source : Administration communale

Au 15/09/2009, on dénombre 221 élèves scolarisés sur la Commune de Tenneville (maternel et primaire).

Nous présentons ici l'évolution de la population scolaire fondamentale entre 1999 et 2009, ainsi que le détail sous forme de tableau de cette évolution depuis 1999.



**Evolution de la population scolaire
de l'enseignement fondamental communal
au 14 septembre 2009**

	<u>Maternel</u>	<u>Primaire</u>	<u>Total fondamental</u>
1999/2000	85	165	250
2000/2001	82	151	233
2001/2002	67	163	230
2002/2003	71	155	226
2003/2004	77	160	237
2004/2005	85	157	242
2005/2006	83	151	234
2006/2007	71	148	219
2007/2008	73	138	211
2008/2009	73	133	206
2009/2010	73	148	221

Source: Administration Communale

Calculs: Sprl Lacasse-Monfort

Depuis 1999, le nombre d'élèves en maternel et en primaire évolue parallèlement, passant de 85 et 165 élèves en 1999 à 73 et 148 pour l'année 2009/2010.

La population scolaire reste relativement stable depuis 1999. On remarque néanmoins, une décroissance du nombre d'élèves entre 2004 et 2008, suivie d'une augmentation en 2009.

6.1.9 Synthèse

Tenneville, avec 2.610 habitants au 1^{er} janvier 2008, est l'une des communes la moins peuplée de la microrégion. Elle a connu une forte croissance démographique (+ 22,31 % entre 1981 et 2008). On constate également une densité de population peu élevée (28 habitants / km²), due à un territoire en grande partie non urbanisable.

Les mouvements de population sont positifs entre 1990 et 2008, bien qu'il faut remarquer un solde migratoire légèrement négatif en 1994 et 1996 et 2006. Cette forte augmentation de la population, principalement due au solde migratoire, peut se justifier par une situation géographique de la commune intéressante et l'attrait de l'immobilier tennevillois.

Début 2008, la population se répartit dans les anciennes entités de la manière suivante :

- Tenneville avec 1.240 habitants soit 47 % de la population totale ;
- Champlon avec 1.012 habitants – 38 % ;
- Erneville avec 404 habitants – 15 %.

En près de 20 ans, la structure de la population de Tenneville s'est différenciée par une diminution importante des moins de 20 ans et une augmentation de la tranche 20-64 ans alors que dans la microrégion ces classes d'âge restent relativement stable.

La commune compte 68 personnes d'origine étrangère en 2008, essentiellement des Français et des Néerlandais.

On comptabilise, en 2008, 1.010 ménages privés et 2 ménages collectifs. Entre 1991 et 2008, on constate une augmentation de 53 % des petits ménages (de 1 ou 2 personnes).

Au 01/01/2009, on compte 221 élèves dans la Commune de Tenneville.

Un complexe scolaire communal propose un enseignement maternel et primaire dans deux implantations :

- l'école communale de Tenneville ;
- l'école communale de Champlon.

6.1.10 Glossaire

Annexe n° 6.0 : *Glossaire du chapitre 6 – Données socio-économiques.*

6.2



A retenir pour l'agenda 21 local :

La population de la Commune de Tenneville augmente de manière régulière (7% par an).

Avec ses 92 km², Tenneville a en 2008 une densité de population de 28 habitants par km².

La Commune de Tenneville dispose seulement d'un enseignement communal et compte une école fondamentale avec 2 implantations

Les indicateurs sociaux

Annexe n° 6.2 : *Extrait de l'ouvrage « Votre commune à la loupe », édité par IDELux en 2009, concernant Tenneville.*

6.2.1 La population active sur Tenneville

6.2.1.1. Population active

Sur la population totale, la Commune de Tenneville comptabilise, au 30 juin 2007, 1.719 personnes en âge de travailler (personnes entre 15 et 64 ans) et 1.205 actifs, ce qui signifie que 514 personnes qui sont en âge de travailler sont inactives, soit 30 %.

Sur les 1.205 personnes actives, 1.088 sont occupées, soit 90 %. La commune compte donc 117 personnes actives inoccupées (chômeurs DEI).

2007, 30 juin	Populatio n en âge de travailler	Population active			
		Populatio n active occupée	Populatio n active inoccupée	Total populatio n active	Populati on active (%)
Tenneville	1.719	1.088	117	1.205	11%
Bertogne	1.933	1.314	111	1.424	13%
La Roche	2.752	1.700	230	1.931	18%
Nassogne	3.290	2.072	258	2.330	22%
Saint- Hubert	3.733	2.312	322	2.634	25%
Sainte-Ode	1.494	937	110	1.047	10%
Microrégio n	14.921	9.423	1.148	10.571	100%

Source : Steunpunt w.s.e., validée par l'IWEPS.

Lorsque l'on compare Tenneville aux communes de la microrégion, on constate que le pourcentage de personnes actives de Tenneville, par rapport à la microrégion, est parmi les plus faibles, ce qui s'explique par le fait que la population totale à Tenneville est peu élevée par rapport aux autres communes.

2007, 30 juin	Taux d'activité	Taux d'emploi
Tenneville	70,1	63,3
Bertogne	73,7	68,0
La Roche	70,2	61,8
Nassogne	70,8	63,0
Saint-Hubert	70,6	62,0
Sainte-Ode	70,1	62,7
Microrégion	70,9	63,4

Source : Steunpunt w.s.e., validée par l'IWEPS.



Si on s'attarde sur les taux, et non plus sur les chiffres bruts, on constate qu'en 2007, Tenneville a un taux d'activité de 70,1 % et un taux d'emploi de 63,3 %, ce qui classe Tenneville légèrement en dessous de la moyenne de la microrégion.

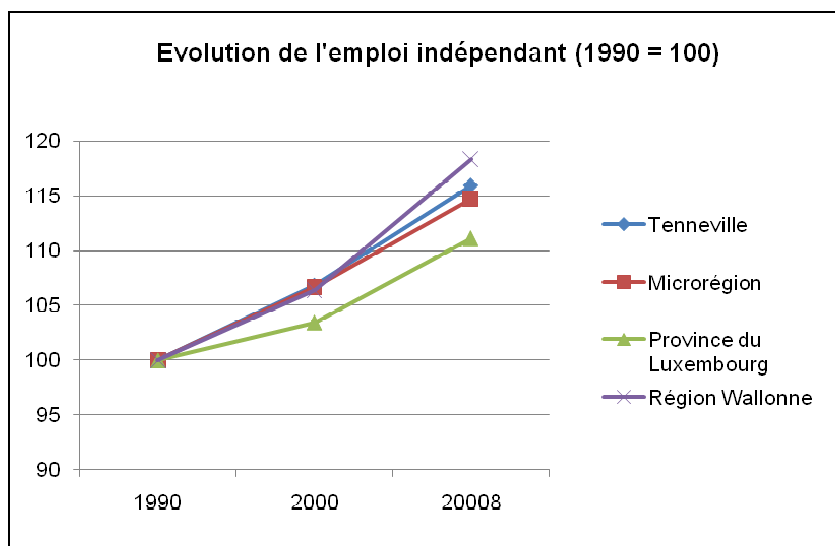
2007, 30 juin 15-24 ans	Population en âge de travailler	Population active			Taux d'emploi
		Population active occupée	Population active inoccupée	Total population active	
Tenneville	366	109	32	141	23,8
Bertogne	397	127	25	152	27,3
La Roche	511	150	54	205	26,0
Nassogne	702	214	71	286	25,3
Saint-Hubert	797	230	95	326	26,2
Sainte-Ode	303	91	29	120	25,8
Microrégion	3.076	921	306	1.228	25,7

Source : Steunpunt w.s.e., validée par l'IWEPS.

Par ailleurs, si on regarde la tranche d'âge 15-24 ans, on constate qu'il y a 141 jeunes actifs sur la Commune de Tenneville, ce qui est peu important par rapport aux autres communes de la microrégion. En plus de ces jeunes actifs on compte 225 étudiants. Quant au taux d'emploi des jeunes tennevillois, il est légèrement plus faible que celui de la microrégion.

6.2.1.2. Les indépendants

A Tenneville, on recense, en 2008, 305 indépendants toutes catégories confondues (activité principale, activité complémentaire et actifs après l'âge de la pension), contre 281 en 2000, ce qui représente une augmentation de moins de 8,54 % en huit ans. En 2008, les indépendants tennevillois représentent 1,4 % des indépendants de la Province de Luxembourg, qui en comptabilise 22.697. Ils représentent 11,5 % des indépendants de la microrégion, part la plus faible de la microrégion.



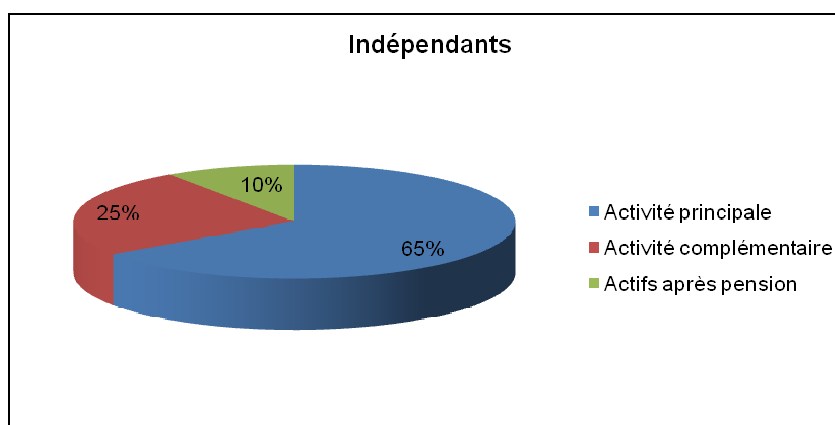
La Commune de Tenneville, comme on le constate sur le graphique précédent, dépasse en 2008 la moyenne de la microrégion avec une courbe qui semble accentuer sa croissance depuis 2000. De plus, l'augmentation des indépendants de Tenneville entre 1990 et 2000 a été plus marquée que dans la microrégion et la Province du Luxembourg mais moins que dans la Région wallonne.

Indépendants au 30/12/2008	TENNEVILLE		MICROREGION	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Activité principale	198	65%	1.748	66%
Activité complémentaire	78	25%	656	25%
Actifs après pension	29	10%	251	9%
Total	305	100%	2.655	100%
Agriculture-sylviculture et pêche	89	29%	782	29%
Industrie-Artisanat	57	19%	541	20%
Commerces	64	21%	689	26%
Professions libérales	69	23%	405	15%
Services	25	8%	238	9%

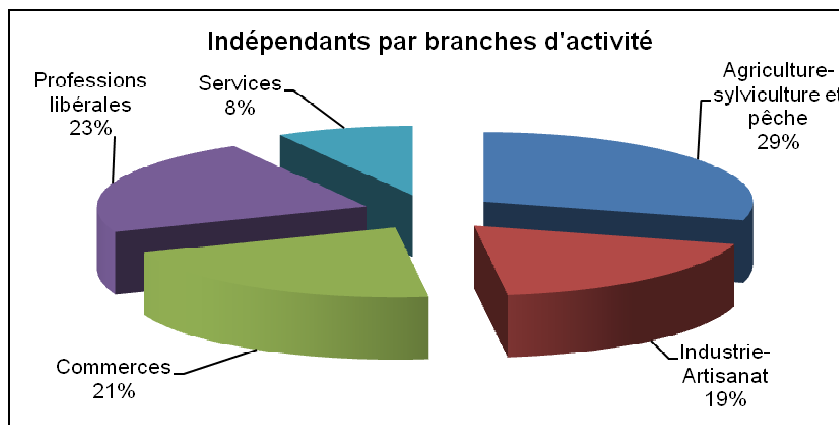
Source : INASTI

Parmi les 305 indépendants, 198, soit 65 %, le sont en activité principale, 78, soit 25 %, en activité complémentaire et 29, soit les 10 % restant, sont des actifs après l'âge de la pension. Cette répartition est similaire pour l'ensemble de la microrégion.

Sur les 305 indépendants, on compte 105 femmes, soit 34 % du total. Le pourcentage d'indépendants sur l'emploi total est d'environ 25 % en 2008.



Les secteurs les mieux représentés par les indépendants de Tenneville sont, en 2008, d'abord le secteur agricole (29 %, dont 20 % de cultivateurs et 9 % par les autres types d'activités), puis les professions libérales (23 %), viennent ensuite les commerçants (21 %), les personnes travaillant dans l'industrie (19 %) et enfin les indépendants travaillant dans les services (8 %). Notons cependant que la part des professions libérales est plus importante que la moyenne de la microrégion et que les commerçants sont proportionnellement moins importants. Ce dernier constat s'explique par l'importance, en termes de commerçants, des Communes de La Roche-en-Ardenne et Saint-Hubert.

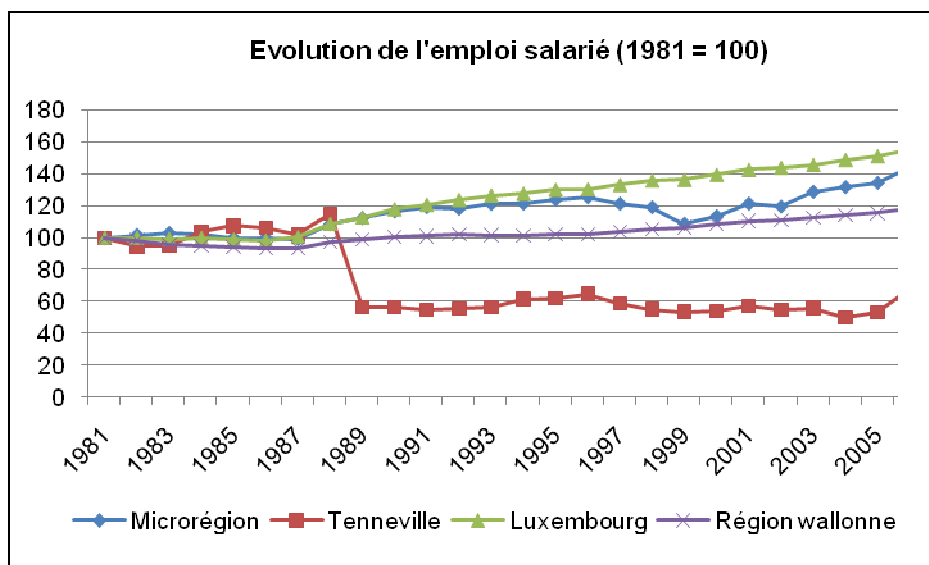


6.2.1.3. Les salariés

En 2007 (4ème trimestre), le nombre de travailleurs assujettis à l'ONSS est de 411 ; les salariés représentent donc le tiers des emplois de la commune. Lorsque l'on compare la courbe de l'emploi salarié de la commune, on constate qu'elle subit une forte décroissance en 1989. Le détail des statistiques nous montre que cette chute d'emplois salariés est due totalement à la diminution de l'emploi dans le secteur de la santé.

Ces chiffres sont donc des statistiques, la réalité est tout autre. En effet, les chiffres de 1981 à 1989 comprendraient les emplois salariés de l'hôpital de Saint-Ode. Celui-ci dépendait de la poste de Tenneville et avait donc une adresse à Tenneville alors que le centre hospitalier appartient évidemment à la Commune de Sainte-Ode. Le Fonds des Communes a rectifié le tir après 1990.

Si nous écartons cette perte importante d'emplois, il apparaît qu'en 1990 et 2007 le nombre d'emploi progresse légèrement dans la Commune de Tenneville, au même rythme que celui de la Région wallonne et de façon moins soutenue qu'en Province du Luxembourg ou dans la microrégion. Cette différence peut être due à un tissu économique moins développé à Tenneville que dans le reste de la microrégion ou par la mise en route tardive des zones d'activités économiques.



Source : ONSS

De ces 411 travailleurs assujettis à l'ONSS, 333, soit 81 %, sont engagés dans le secteur privé, et 78, soit 19 %, dans le secteur public.

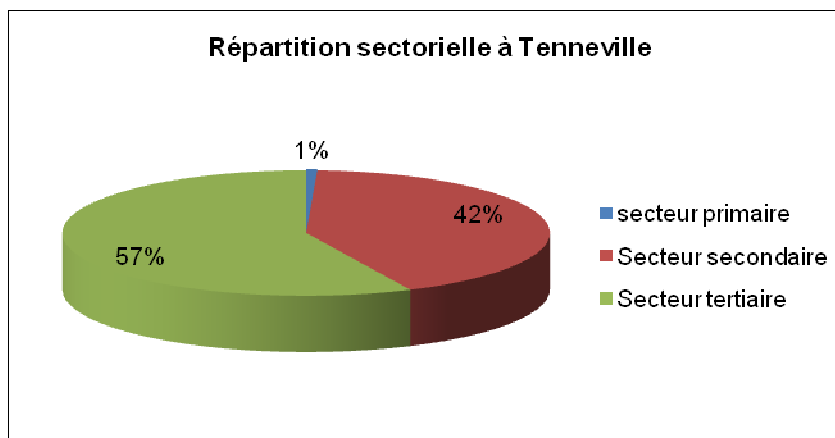
Travailleurs assujettis à l'ONSS au 4 T 2007 Tenneville	Nombre d'emplois		Pourcentage	
Secteur primaire		3		1%
- sylviculture	3		100%	
Secteur secondaire		175		42%
- Alimentaire	84		48%	
- Transformation du bois	11		6%	
- Construction	71		41%	
- Fabrication de machines	7		4%	
- Autres	2		1%	
Secteur tertiaire marchand		70		17%
- Commerce automobile	14		20%	
- Commerce de détail	19		27%	
- Installation d'hébergements de courte durée	7		10%	
- Restaurants, cafés	2		3%	
- Poste	11		16%	
- Banques	4		6%	
- Assurances	7		10%	
- Autres	6		9%	
Secteur tertiaire non marchand		163		40%
- Administration générale	36		22%	
- Sélection et de fourniture personnel	17		10%	
- Service aux entreprises	6		4%	
- Action sociale	33		20%	

- Enseignement fondamental	19		12%	
- Assainissement et gestion des déchets	37		23%	
- organisation associatives	12		7%	
- Autres	3		2%	
TOTAL	411	411		100%

Source : ONSS.

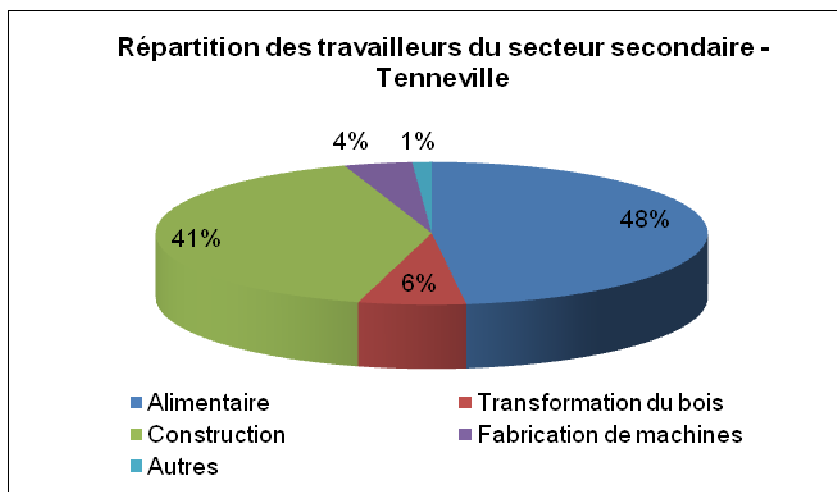
A Bertogne, autre commune de l'arrondissement, on compte la même année 259 travailleurs soumis à l'ONSS, contre, rappelons-le, 411 à Tenneville. Il s'agit des deux communes comptant le moins de salariés de la microrégion.

Si on s'attarde aux secteurs d'activités (privé et public confondus), 3 salariés, soit 1 % du total, sont employés dans le secteur primaire, 175 (soit 42 % du total) dans le secteur secondaire et 233 (soit 57 % du total) dans le secteur tertiaire (dont 70 pour le marchand et 163 pour le non marchand).

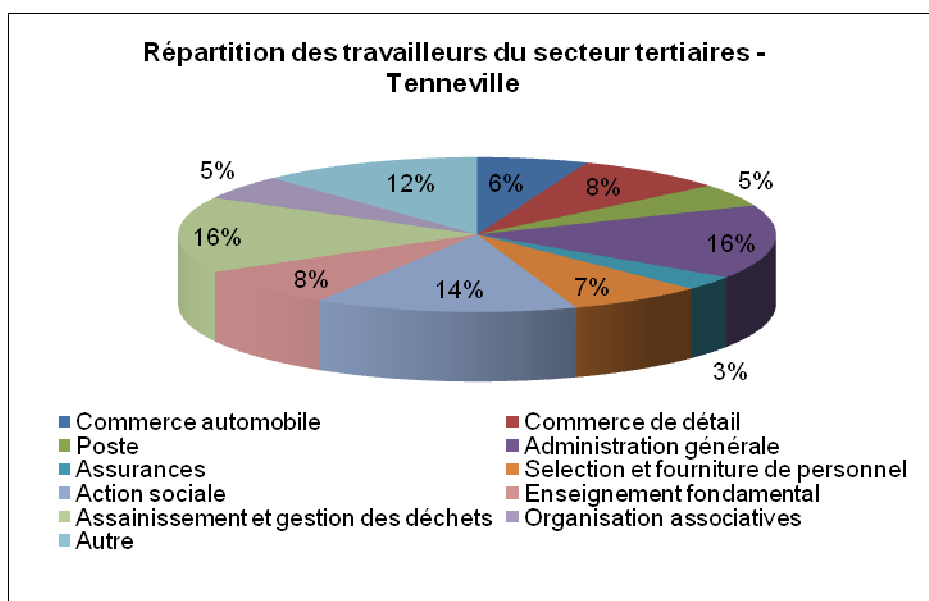


Sur les 3 travailleurs du secteur primaire, aucun n'est employé dans le secteur agricole et 3 dans le secteur sylvicole.

Les 175 travailleurs du secteur secondaire se répartissent principalement dans trois domaines : l'alimentaire avec 84 personnes (soit 48 % du secteur secondaire), la construction avec 71 personnes (soit 41 %) et la transformation du bois avec 11 travailleurs (soit 6 %).



Le secteur tertiaire, qui représente 57 % des travailleurs tennevillois, se découpe en grandes catégories : l'assainissement et la gestion de déchets (37 salariés), l'administration générale (36), l'action sociale (33), l'enseignement fondamental (19), le commerce automobile (14), le commerce de détail (19), la sélection de personnel (17), la poste (11) et les organisations associatives (12) et les assurances (7).



L'emploi salarié se concentre surtout dans le secteur tertiaire et le secteur secondaire, plus particulièrement dans l'alimentaire, la construction et la gestion des déchets.

4 entreprises principales se partagent près de 50 % des emplois salariés. Il s'agit de la salaison de Marcassou pour l'alimentaire (77 des 84 emplois), Poncin et Picard Construction pour la construction et IDELux pour la gestion des déchets.

Il est également intéressant de noter que, contrairement à ce que l'on pourrait croire pour une commune rurale, il existe très peu d'emploi dans le secteur du tourisme.

6.2.1.4. Le taux d'emploi local

Evolution du taux d'emploi local dans la microrégion		
	1990	2006
Tenneville	43 %	41 %
Bertogne	39 %	32 %
La Roche	57 %	60 %
Nassogne	39 %	42 %
Saint-Hubert	53 %	75 %
Sainte-Ode	71 %	43 %

Source : ONSS – INASTI

Le taux d'emploi local est calculé en rapportant les assujettis à l'ONSS et à l'INASTI présents sur le territoire communal au total des habitants de la commune qui sont en âge de travailler (15-64 ans).

En clair et pour Tenneville, cela signifie que 41 % des habitants de Tenneville en âge de travailler peuvent trouver un emploi sur le territoire communal. Cet indice est tout à fait théorique :

1. Tous les emplois disponibles à Tenneville ne sont évidemment pas occupés par des Tennevillois.

-
2. L'emploi indépendant est parfois hors commune. Il s'agit donc d'une estimation plutôt grossière.

Quoi qu'il en soit, nous constatons un réel manque d'emploi sur le territoire communal ce qui oblige les Tennevilleois en âge de travailler :

- soit à aller travailler ailleurs,
- soit à rester au foyer,
- soit à s'inscrire au chômage.

Cet indicateur est très intéressant pour établir une comparaison avec les communes proches. Nous constatons que le taux d'emploi local est assez faible à Tenneville, en comparaison avec les communes de la microrégion. Notons également que la tendance générale ce taux est plutôt au maintien alors que celui des autres communes est en diminution ou au développement d'activités.

Nous constatons un faible taux de chômage malgré un nombre relativement faible d'emplois locaux. Nous pouvons donc en conclure que Tenneville est essentiellement une commune de navetteurs.

6.2.1.5. L'emploi frontalier

L'impact de l'économie grand-ducale sur la Commune de Tenneville reste relativement importante puisqu'en 2007, près de 10% de sa population active y travaille quotidiennement. Bien que n'étant pas une commune frontalière, Tenneville profite de la localisation le long de la N4, ce qui peut expliquer qu'un actif sur dix passe quotidiennement la frontière.

	Travailleurs frontaliers	Pourcentage de la population active
2005	115	10,2 %
2006	119	10,5 %
2007	111	9,8 %

Source : EURES Luxembourg

Le nombre de travailleurs frontaliers a diminué de 3,6 % entre 2005 et 2007.

6.2.2 Le développement économique

6.2.2.1 Contexte

Extrait de l'analyse descriptive de l'étude paysagère menée par le Parc Naturel des Deux-Ourthes.

« *Le secteur d'étude (Parc Naturel des Deux-Ourthes) est relativement éloigné des grandes villes : en moyenne entre une heure et demi et deux heures pour rejoindre le centre de Bruxelles et une heure pour rejoindre Liège ou Luxembourg-Ville. A priori, la navette vers les grandes villes semblerait limitée, mais la nécessité de la navette peut être à l'inverse rendue impérieuse par un marché local de l'emploi relativement stable et limité, alors que la population augmente.*

Par ailleurs, les six communes présentent des parts élevées d'actifs résidents dans leur commune de travail allant de 35 % (Tenneville et Bertogne) à 75% (La Roche-en-Ardenne). Cette tendance se retrouve également à l'échelle des Ardennes. Ces chiffres permettent de mettre en avant l'un des aspects de l'identité locale qui se traduit par un fort ancrage au territoire : les habitants travaillent dans leur commune ou dans un centre d'emploi proche, tissant ainsi un réseau de relations à une échelle locale.

Parallèlement à ce phénomène, on note que la zone est peu polarisée par des villes de niveau régional et les pôles locaux y sont de faible taille. On retiendra la présence d'un tissu de petites villes : Bastogne, Marche-en-Famenne, Saint-Hubert, Libramont.

Au niveau de l'influence des grandes villes (situées à l'extérieure du Parc), la zone d'influence de Liège touche le territoire d'étude, à l'exception de Tenneville et Sainte-Ode.

De ce déficit de polarisation résulte un comportement autonome. Ce territoire, au patrimoine paysager et touristique qui représente un atout considérable, fait ressortir une entité culturelle propre. »

6.2.2.2 Les entreprises

Annexe n°6.3 : liste des entreprises sur la commune.

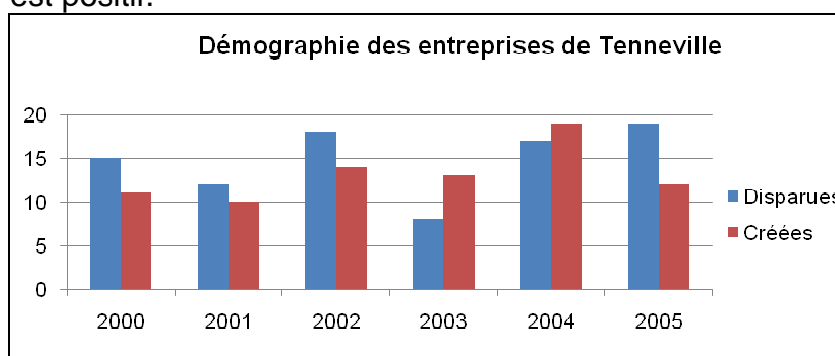
Le nombre d'entreprises

En 2005, le nombre d'entreprises recensées à Tenneville s'élève à 237.

Démographie des entreprises						
Années	Tenneville			Microrégion		
	Actives	Disparues	Créées	Actives	Disparues	Créées
2000	230	15	11	2.206	147	113
2001	231	12	10	2.151	169	106
2002	227	18	14	2.118	163	125
2003	231	8	13	2.098	123	110
2004	236	17	19	2.114	143	143
2005	237	19	12	2.116	135	122

Source : S.P.F. économie

Entre 2000 et 2005, le nombre d'entreprises actives est passé de 230 à 237, Tenneville a donc connu une hausse de 3,04 %. Par ailleurs, en 2005, on note 12 créations d'entreprises pour 19 disparues, ce qui donne un taux net de création d'entreprises de -7. Comme on peut le constater sur le graphique suivant, entre 2000 et 2005, le taux net de création d'entreprises sur la Commune de Tenneville est, chaque année, négatif exception faite de 2003 et 2004 où il est positif.



Les entreprises de la Commune de Tenneville représentent 11,2 % du total des entreprises de la microrégion en 2005. Tenneville est la seule commune de la microrégion, avec Nassogne, augmentant son nombre d'entreprises entre 2000 et 2005.

La Roche-en-Ardenne et Saint-Hubert sont en recul avec, respectivement, -7,13 % et -7,10 % alors que les autres communes ont dépassé les -10 %.

Entreprises actives	2000	2005	Variation
Tenneville	230	237	3,04%
Bertogne	305	271	-11,15%
La Roche-en-Ardenne	505	469	-7,13%
Nassogne	366	403	10,11%
Saint-Hubert	549	510	-7,10%
Sainte-Ode	251	226	-9,96%
Microrégion	2.206	2.116	-4,08%

Source : S.P.F. économie

Les faillites

	Faillites Tenneville
1999	1
2001	2
2002	2
2003	3
2004	1
2006	1

Source : S.P.F. économie

Entre 2000 et 2005, le nombre de faillites à Tenneville reste constant avec, néanmoins, un pic de 3 en 2003.

6.2.2.3 Les parcs d'activités économiques

Au plan de secteur, la Commune de Tenneville, compte trois zones d'activités économiques : une de vingt hectares à la Barrière de Champlon, une de dix hectares à Tenneville au Gris-Han et une de dix-sept hectares au nord de la commune où se trouve le Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.).

Sur deux de ces zones se trouve un parc d'activité économique (P.A.E.) géré par IDELUX. Il s'agit du PAE de Tenneville-CET et du PAE de Tenneville-La Roche, Parc en cours de développement.

Sur la troisième zone se trouve le zoning artisanal à la Barrière de Champlon.

Annexe n°6.4 : *PAE de Tenneville-CET et Tenneville-La Roche.*

P.A.E. de Tenneville-CET

Le P.A.E. de Tenneville-CET se trouve au nord de la commune au lieu-dit « Al Pisserotte ».

Il se situe en zone forestière, à mi-distance (environ 5 km) entre les villages de Bande et de Champlon. Les villages les plus proches sont ceux de Gives, Halleux et Ronchamps, situés respectivement à environ 4 km au nord, nord-ouest et ouest du site.



Les activités présentées au P.A.E. de Tenneville – CET sont :

- un sécheur à boues ;
- une dalle aéraulique de compostage ;
- une dalle de compostage des déchets verts ;
- une dalle de concassage des inertes ;
- un garage-atelier ;
- un centre d'enfouissement technique ;
- une usine de biométhanisation (depuis la fin 2008).

Le Conseil d'Etat a annulé le lundi 8 juin 2009 le permis d'exploiter du centre d'enfouissement technique de Tenneville jugeant l'étude d'incidences réalisée lors de l'élaboration du plan wallon des CET en 1997 «lacunaire».

Fin août 2009, le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement a signé un arrêté permettant la réouverture du C.E.T. de Tenneville.

P.A.E. de Tenneville-La Roche

Le P.A.E. de Tenneville-La Roche se trouve à Tenneville le long de la N4. Ce parc est en cours de développement et fait l'objet d'une convention pluricommunale.

Selon Idelux : « Conscientes de la nécessité de se regrouper pour pouvoir offrir des espaces de qualité et une gestion cohérente aux sociétés qui souhaitent s'y implanter, les communes de Tenneville et La Roche ont décidé d'unir leurs forces pour développer un concept de parcs pluricommunaux. C'est ainsi que le 10 octobre 2007, la première convention pluricommunale a été signée par Idelux, les Communes de La Roche et de Tenneville.

Concrètement, les 6 premiers hectares de ce parc seront équipés à Tenneville selon des exigences de qualité et de respect de l'environnement. Parallèlement, la procédure de reconnaissance sur Tenneville va être lancée afin d'équiper 15 hectares supplémentaires. »

Zoning artisanal

Le zoning artisanal se trouve le long de la N4 près de la Barrière de Champlon.

A la Barrière de Champlon, le zoning artisanal est gérée par les propriétaires privés. Il s'agit de Champlon Salaison, la SPRL Poncin, Gatin et Etienne Arnould. Au 01/12/2009 il reste plus ou moins 5 hectares de parcelles à construire.

6.2.2.4 Une politique économique volontariste

En 1998, les Communes de Bertogne, Tenneville et Sainte-Ode décident d'unir leurs efforts afin de solliciter de la Région wallonne la création d'une Agence de Développement Local au sein de leur territoire.



Mai 1999, l'ADL de Tenneville – Sainte-Ode – Bertogne voit donc le jour. Cet organisme a pour but de soutenir l'économie et redynamiser l'emploi dans les communes de petite et moyenne dimension.

L'objectif de l'ADL est de travailler au développement du territoire défini : valoriser ses atouts, en rechercher ou en créer de nouveaux, produire des valeurs ajoutées sur le plan économique, social, urbain, culturel, infrastructurel, financier, technologique, associatif, touristique, relationnel, humain, etc.

En 2007, les communes partenaires décident de réorganiser l'ADL. Depuis, chaque commune dispose de son agent de développement local.

Depuis le 1er juillet 2008, l'ADL a un statut d'ASBL et non plus de régie communale

6.2.2.5 L'intercommunale de développement

Idelux est un groupe qui est constitué de trois intercommunales, à savoir :

- Idelux, l'intercommunale pour le développement économique du Luxembourg belge ;
- AIVE, l'association intercommunale pour la valorisation de l'eau ;
- Idelux Finances pour le financement de l'immobilier d'entreprises.

Elle bénéficie d'un réseau de partenaires – publics et privés – sur l'ensemble de son territoire.

Pour Tenneville, elle gère principalement les parcs d'activités économiques.

6.2.2.6 Le Plan Marshall

Parmi les diverses mesures mises en place dans le cadre du Plan Marshall wallon, on trouve la création de zones franches, c'est-à-dire la sélection de territoires en reconversion économique qui bénéficient ainsi d'avantages spécifiques en matière d'exonération fiscale sur l'activité économique et de soutien à l'investissement. Parmi les 52 territoires concernés, on retrouve la Commune de Tenneville.

Par ailleurs, la Commune de Tenneville peut bénéficier du fonds d'impulsion FIDER, spécifique pour le monde rural. Cependant, compte tenu des spécificités du monde rural, une approche liée au financement de projets favorisant le maintien ou le développement d'activités économiques est également encouragée.

Cela se concrétisera par :

- la suppression, dans le chef des entreprises, de la taxe communale sur la force motrice pour tout nouvel investissement.
- La suppression du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage acquis à l'état neuf, applicable à toutes les entreprises situées dans les zones franches locales.

Par ailleurs, le financement d'ateliers du travail partagé est favorisé par l'octroi d'un taux de subsidiation porté à 90 %. D'autres projets sont également favorisés portant sur les infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises, les énergies renouvelables et la diversification agro-alimentaire.

6.2.3 Le chômage

6.2.3.1. Le nombre de demandeurs d'emploi



En septembre 2009, on recensait 127 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) domiciliés sur la Commune de Tenneville. En 2005, ils étaient 109 et en 2007, 127. Ces chiffres marquent une croissance de 16,5 % entre 2005 et 2009, croissance qui s'observe principalement entre 2005 et 2007 avant une relative stagnation jusqu'en 2009. En 2009, ces 127 demandeurs d'emploi se répartissent en 44 % d'hommes et 56 % de femmes.

Demandeur d'emploi inoccupé	2005	2006	2007	2008	2009
Tenneville	109	117	127	129	127

Source : Le Forem

En septembre 2009, la microrégion comptabilise quant à elle 1.204 demandeurs d'emploi, pour 1.143 en 2005, ce qui marque une hausse de 5,3 %. La Commune de Tenneville représente donc, en 2009, 10,5 % des demandeurs d'emploi de la microrégion.

Lorsque l'on compare Tenneville avec les communes de la microrégion, on constate qu'au niveau des demandeurs d'emploi, elle en compte un nombre assez faible. En matière de variation entre septembre 2005 et septembre 2009, Tenneville, comme toutes les autres communes, excepté La Roche-en-Ardenne et surtout Sainte-Ode, a une variation positive. La crise économique mondiale commence à se faire sentir. Néanmoins, on constate qu'avec 16,5 % d'augmentation, la Commune de Tenneville connaît l'une des croissances les plus importantes de la microrégion.

Demandeurs d'emploi inoccupés	sept-05	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	Variation 2005-2009
Tenneville	109	117	127	129	127	16,51%
Bertogne	100	131	113	125	128	28,00%
La Roche	238	295	237	211	234	-1,68%
Nassogne	272	311	253	250	272	0,00%
Saint-Hubert	304	356	343	333	335	10,20%
Sainte-Ode	120	138	117	111	108	-10,00%
Microrégion	1.143	1.348	1.190	1.159	1.204	5,34%

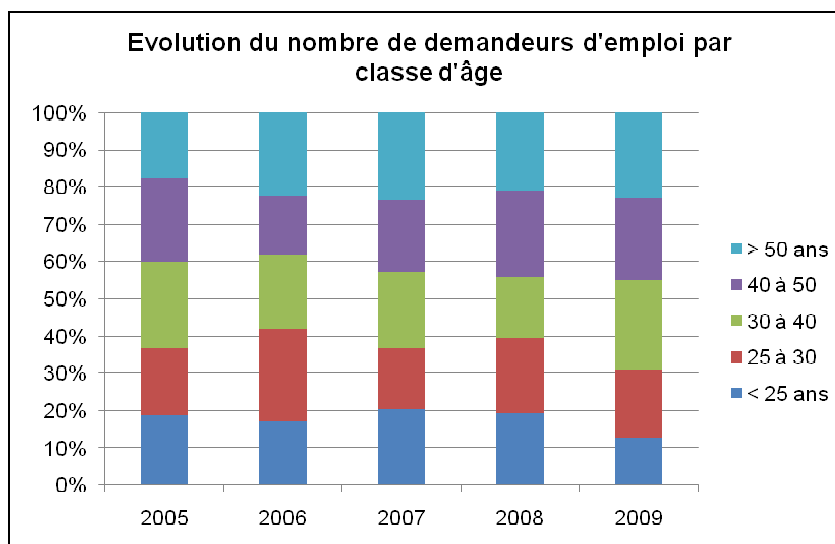
Source : Le Forem

sept-09	Demandeurs d'emploi inoccupés				
	< 25 ans	25 à 30	30 à 40	40 à 50	50 +
Tenneville	33	18	23	28	25
	25,98%	14,17%	18,11%	22,05%	19,69%
Microrégion	372	146	283	260	136

	31,08%	12,20%	23,64%	21,72%	11,36%
--	--------	--------	--------	--------	--------

Source : Le Forem

En septembre 2009, sur les 127 demandeurs d'emploi inoccupés, 26 % avaient moins de 25 ans et 44 % plus de 40 ans. Cette tendance est plus marquée en microrégion puisque parmi les demandeurs d'emploi inoccupés 31 % avaient moins de 25 ans et 33 % plus de 40.

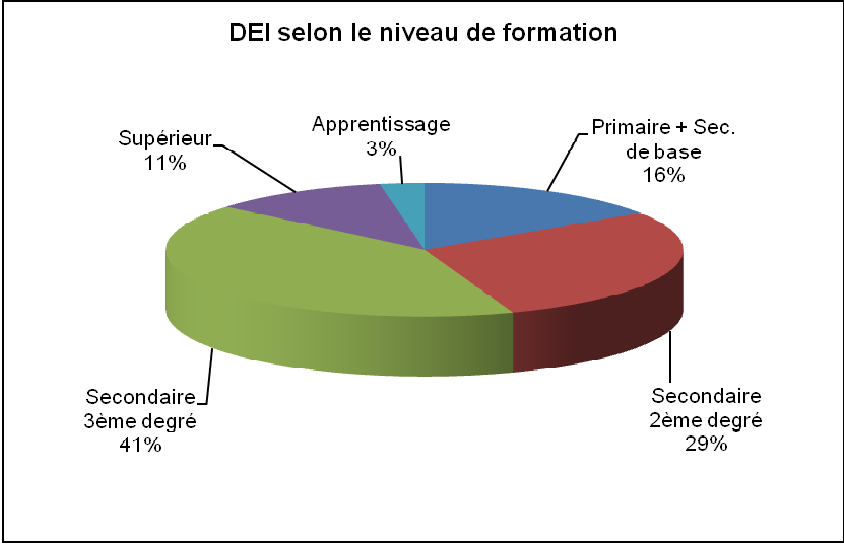


Ceci étant, le graphique ci-dessous nous montre que les demandeurs d'emploi de + de 50 ans tendent à diminuer ces 5 dernières années contrairement aux moins de 25 ans qui tendent à augmenter.

6.2.3.2. Le niveau de formation des demandeurs d'emploi



Si l'on regarde le niveau de formation des demandeurs d'emploi de Tenneville, on remarque, pour juin 2009, que plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible.



Source : Le Forem

6.2.3.3. Le taux de demande d'emploi et de chômage

Le taux de demande d'emploi est le rapport entre la population active totale et le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés : chômeurs complets indemnisés, les jeunes inscrits après leurs études en stage d'attente et les demandeurs d'emploi indemnisés sur base volontaire d'un travail à temps réduit.

Le taux de chômage est le rapport entre la population active totale et le nombre total de demandeurs d'emploi inoccupés (bénéficiant ou pas des allocations de chômage).

En septembre 2009, le taux de demande d'emploi de la Commune de Tenneville est de 10,54 %. Si on regarde une évolution sur les quatre dernières années (avec pour référence le mois de septembre), on note que le taux de demande d'emploi ne cesse d'augmenter.

Taux de demande d'emploi	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009
Tenneville	9,38%	9,88%	10,54%	10,71%	10,54%

Source : Le Forem

Lorsque l'on compare le taux de demande d'emploi de la commune, en septembre 2009, (10,5 %) avec celui de la province (11,91 %), on constate que Tenneville est nettement en dessous de la moyenne provinciale.

Par rapport aux communes de la microrégion, Tenneville possède, en septembre 2009, un taux de demande d'emploi le plus bas après Saint-Ode, avec 9,54 %. Quant aux taux de chômage, le constat est le même : il est de 10,54 % en septembre 2009 pour Tenneville.

Juin 2009	Taux de demande d'emploi	Taux de chômage
Tenneville	9,54%	10,54%
Bertogne	11,08%	12,22%
La Roche	10,98%	12,12%
Nassogne	10,86%	11,68%
Saint-Hubert	11,84%	12,72%
Sainte-Ode	9,27%	10,32%
Microrégion	10,60 %	11,60 %

Source : Le Forem

6.2.3.4. Les revenus d'intégration sociale (RIS)

Evolution du nombre de RIS à Tenneville					
au	31/12 2004	31/12 2005	31/12 2006	31/12 2007	31/12 2008
Isolé(e)s	7	5	7	6	8
Cohabitant(e)s	6	4	5	4	6
Ménages (famille)	4	3	1	/	1
Total	17	12	13	10	15

Source : Administration communale



Le nombre de RIS fluctue à Tenneville avec 15 dossiers au 31/12/2008. On constate une augmentation des demandes en matière d'aides logistiques et financières.

6.2.4 Les revenus

Le revenu total net imposable moyen par déclarant n'a cessé d'augmenter dans la Commune de Tenneville, passant de 10.204,72 € en 1980 à 14.868,04 € en 1990 et à 20.369,82 € en 2000 il a plus que doublé en vingt ans. Par ailleurs, alors qu'en 1980 et 1990, la tranche la plus importante était celle comprise entre 6.197,34 € et 12.394,68 € (entre 250.000 et 500.000 FB) la catégorie la plus sollicitée de 2000 est celle de plus de 24.789,35 €, soit plus d'un ancien million de FB. Néanmoins, ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils cachent des disparités importantes au sein de la population.

Revenu net imposable par déclarant	Tenneville			Microrégion
	1980	1990	2000	2000
Déclarations inférieures à 2.478,94€	10,1%	8,2%	3,0%	2,7%
Déclarations entre 2.478,94€ et 6.197,34€	23,6%	8,4%	5,4%	5,7%
Déclarations entre 6.197,34€ et 12.394,68€	39,0%	32,8%	27,8%	24,1%
Déclarations entre 12.394,68€ et 17.352,55€	16,0%	20,6%	17,3%	17,2%
Déclarations entre 17.352,55€ et 24.789,35€	7,7%	15,7%	17,6%	17,5%
Déclarations de plus de 24.789,35€	3,5%	14,3%	28,8%	24,0%
Moyenne en euros	10.204,72	14.868,04	20.369,82	19.927,48

Source : ECODATA, S.P.F. économie

Avec un revenu moyen par déclarant de 22.559,00 €, Tenneville se situe au niveau de la moyenne de la microrégion, qui s'élève à 22.539,67 €.

Pourcentage de déclarations, en fonction de leurs montants (revenu de l'année 2006 – exercice 2007)		
	Tenneville	Microrégion
inférieur à 10.000 €	26%	24%
De 10.001 à 20.000 €	28%	32%
De 20.001 à 30.000 €	19%	20%
De 30.001 à 40.000 €	11%	10%
De 40.001 à 50.000 €	8%	6%
Supérieur à 50.000 €	8%	8%
Moyenne en euros	22.559	22.540

Source : S.P.F. économie

Les constats repris ci-avant sont toujours les mêmes pour l'année de revenus 2006.

Ajoutons seulement que le revenu moyen par habitant s'élève à 12.605 € à Tenneville et à 12.535 € dans la microrégion, pour les revenus de 2006.

En 2006, l'indice de richesse à Tenneville est de 88,94. Il reste dans la moyenne des communes de la microrégion.



2007 (revenu 2006)	Indice de richesse (Belgique = 100)
Tenneville	88,94
Bertogne	86,47
La Roche	84,07
Nassogne	89,28
Saint-Hubert	91,31
Sainte-Ode	89,62
Microrégion	88,28

Source : S.P.F. économie

En conclusion, le niveau de vie à Tenneville est moyen.

Mais la réalité pourrait être différente des chiffres fournis. Il convient, en effet, de faire la part des choses. Toutes ces données concernent uniquement les déclarants de revenus en Belgique. Au vu des déclarants au Grand-Duché du Luxembourg, il faut être très prudent dans l'interprétation globale de toutes ces données.

6.2.5 Le logement

6.2.5.1 Les caractéristiques du logement

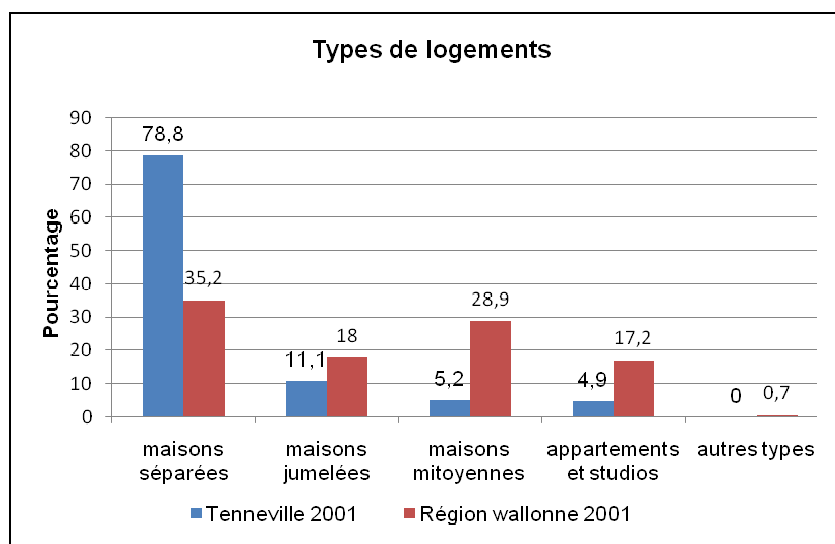
Toutes les statistiques présentées pour le logement datent de 2001, dernier recensement décennal disponible. Les autres données proviennent du Programme communal d'actions en matière de logement 2009-2010.

► Statut d'occupation

Dans la Commune de Tenneville, on dénombre 909 logements, dont 84 % sont occupés par leur propriétaire ; il y a donc peu de logements locatifs. 81,1 % des logements ont un jardin.

► Type de logement

En ce qui concerne la nature de l'habitat, Tenneville est une commune rurale comportant beaucoup de villages, avec un habitat unifamilial ; la proportion de maisons isolées est importante (95 %) et le nombre d'appartements (5 %) est inférieur à la moyenne wallonne.



Source : Cytise Wallonie

De plus, au sein de l'habitat unifamilial, ce tableau fait apparaître une grande part de logements séparés (78,8 %) et une faible part des logements jumelés (11,1 %) et mitoyens (5,2 %), par rapport à la Wallonie. Ce constat va à l'encontre de la volonté actuelle de densification de l'habitat en milieu rural, prônée par les autorités politiques régionales.

► L'âge des logements

En ce qui concerne l'âge des logements, 44 % d'entre eux datent d'avant 1946 et 11% d'après 1991.

Ancienneté des logements en 2001	Avant 1919	1919 – 1945	1945 – 1960	1961 – 1970	1971 – 1980	1980 – 1990	Après 1991
	33 %	11 %	8 %	9 %	17 %	11 %	11 %

Source : Cytise Wallonie

Le logement est légèrement plus récent à Tenneville qu'en Région wallonne.

45 % des logements en Région wallonne datent d'avant 1945 pour 44 % à Tenneville. Sur le territoire tennevillois, 11 % des logements datent d'après 1990 pour 10 % en Région wallonne.

► Le logement social

Au niveau du logement social, plusieurs opérateurs et partenaires sont présents sur la commune :

- la commune et le CPAS de Tenneville : 2 logements de transit dans l'ancienne gendarmerie de Champlon (programme 2004-2006), et un projet de logement d'insertion (programme 2009-2010);
- la Sociétés de Logement de Service Public « La Famennoise » : 4 logements sociaux locatifs actuellement occupés (programme 2001-2003) et un accord pour la création de 6 logement sociaux locatifs supplémentaires (programme 2007-2008) dans le lotissement du quartier Renaquoi et un projet de 4 logements sociaux locatifs (programme 2009-2010) dans le lotissement « Rue du Château » à Champlon.
- L'agence Immobilière Sociale (AIS) a des conventions avec quelques privés pour la gestion de leur bien et la location aux personnes en difficultés.

► Les logements inoccupés

En ce qui concerne l'inventaire des logements inoccupés, on en dénombre une vingtaine. On constate une augmentation du nombre de logements inoccupés. Cette augmentation est essentiellement due aux nombreuses mises en ventes de secondes résidences qui ne trouvent pas d'acquéreurs vu leur prix élevés.

La politique communale en la matière a établis en juin 2008 une taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés pour les exercices 2009 à 2012.

6.2.5.2 Les problématiques du logement

Extrait du Programme communal d'actions en matière de logement 2009-2010 :

«Il existe une forte demande, non rencontrée, de logements ou terrains à bâtir à prix réduits et une impressionnante demande de logements sociaux. Il n'y a pas de logement libre dans la commune. Dès qu'un logement se libère, il est rapidement soit vendu ou reloué. Ceci est du à la proximité de deux axes routiers : la N4 BASTOGNE (25km) – MARCHE (20km) et la N89 LIBRAMONT (25km) – LA ROCHE (17km). Les ménages souhaitent s'installer hors des villes mais à proximité de celles-ci.

Cella entraîne un manque de logements et de parcelles à bâtir à un prix normal. C'est pour cette raison que nous créons des logements sociaux en acquisitifs et en locatifs.

Il existe une absence de logements d'insertion mais le souhait du CPAS est d'acquérir un bâtiment pour y créer des logements d'insertion. »

6.2.5.3 Le Programme Communal d'actions en matière de logement

Extrait du Programme communal d'actions en matière de logement 2009-2010 :

« La commune souhaite éviter que les jeunes ménages de la commune soient obligés la quitter, proposer un habitat locatif et acquisitif pour les revenus moyens et faibles et offrir un logement diversifié dans le périmètre d'un lotissement afin de promouvoir la mixité sociale.

Pour répondre aux besoins, la commune souhaite développer les logements publics en poursuivant son projet de construction de logements sociaux acquisitif et locatifs ; ceci au lotissement « rue du château à Champlon ». De plus, elle souhaite jumeler avec ces constructions sur les 3 autres lots (lot 7-8-9) des logements moyens destinés à la vente que la commune fera construire elle-même.

La commune souhaite également poursuivre sa politique d'offrir aux jeunes, non encore propriétaires, un terrain à prix réduit pour construire un bâtiment ; ceci en terminant l'équipement du lotissement Renaquoi » à Tenneville. Ce lotissement compte 10 logements sociaux sur les 38 lots. »

Le programme 2009-2010 prévoit trois opérations :

- la réalisation et l'équipement de la voirie dans le lotissement communal Renaquoi,
- la construction de 4 maisons à louer dans le lotissement Rue du Château à Tenneville,
- L'acquisition et la transformation par le CPAS d'un immeuble en vue de créer des logements d'insertion.

6.2.6 L'immobilier

Sur neuf ans, de 2000 à 2008, 146 maisons ordinaires et 29 villas, bungalows et maisons de campagne ont été vendues sur la Commune de Tenneville. Durant cette période, le prix moyen d'une maison s'élevait à 106.391 €. Ce prix était bien supérieur à la moyenne wallonne. Quant au prix moyen d'une villa, il atteignait 191.851 €, prix nettement inférieur à la moyenne régionale.

► Les maisons et villas

Maisons vendues entre 2000 et 2008	Nombre total de maisons vendues	Prix moyen sur 9 ans (2000-2008)	Indice RW = 100
Tenneville	146	106.391 €	110,6

Source : S.P.F. économie

Villas vendues entre 2000 et 2008	Nombre total de villas vendues	Prix moyen sur 9 ans (2000-2008)	Indice RW = 100
Tenneville	29	191.851 €	82,0

Source : S.P.F. économie

Lorsque l'on prend 2008 comme année de référence, on remarque qu'à Tenneville, 13 maisons ont été vendues ; une maison ordinaire valait en moyenne un peu moins de 121.459 € et une villa environ 175.000 €.

Immobilier 2008	Maisons d'habitations ordinaires		Villas, bungalows, maisons de campagne	
	Nombre	Prix moyen bâtiment (€)	Nombre	Prix moyen bâtiment (€)
Tenneville	13	121.459	3	175.000
Bertogne	10	150.758	6	220.250
La Roche	34	122.728	9	188.667

Nassogne	18	140.222	10	159.250
Saint-Hubert	28	110.953	7	195.357
Sainte-Ode	15	140.394	5	372.000
Microrégion	118	131.086	40	218.421

Source : S.P.F. économie

Si on compare Tenneville aux communes de la microrégion, on constate qu'il s'est vendu peu de maisons à Tenneville et que les prix qui y sont pratiqués sont moins élevés que la moyenne.

► Les terrains à bâtir

Quant au prix moyen au m² d'un terrain à bâtir à Tenneville, il est nettement inférieur (+/- 45 %) à la moyenne wallonne.

Terrains à bâtir vendus entre 2000 et 2008	Prix moyen du m ² sur 9 ans (2000-2008)	Indice RW = 100
Tenneville	13,14 €	45,0

Source : S.P.F. économie

Lorsque l'on prend 2008 comme année de référence, on remarque qu'à Tenneville, 37 parcelles à bâtir ont été vendues ; un terrain faisant en moyenne 1.950 m² pour un prix moyen de près de 34.356 €, soit au moins 17,6 €/m².

Il est intéressant de remarquer que les prix pratiqués par la commune (15 €/m²) sont nettement plus bas pour favoriser l'installation des jeunes dans la commune

Terrains à bâtir 2008	Nombre de parcelles	Superficie moyenne par parcelle (m ²)	Prix moyen par parcelle (€)	Prix moyen par m ² (€)
Tenneville	37	1.949,81	34.355,73	17,62
Bertogne	18	1.950,72	47.309,44	24,25
La Roche	33	1.556,70	41.967,58	26,96
Nassogne	41	1.722,85	40.152,54	23,31
Saint-Hubert	16	1.798,38	34.844,31	19,38
Sainte-Ode	28	1.509,11	32.369,11	21,45
Microrégion	173	1.747,93	38.499,78	22,16

Source : S.P.F. économie

Si on compare aux communes de la microrégion, on constate que le nombre de parcelles à bâtir vendues en 2008 varie fortement d'une commune à l'autre. Tenneville et Nassogne sont celles qui vendent le plus de terrains au prix moyen le plus faible de la microrégion. Cette situation favorable de l'immobilier tennevillois explique, en partie, la forte croissance de sa population ces dix dernières années.



Au niveau de la superficie des terrains vendus, on constate que les terrains vendus à Tenneville sont plus grands que les terrains vendus dans le reste de

la microrégion. En termes de gestion durable du territoire, cette situation pose la question de l'utilisation rationnelle du sol de la commune.

► Les appartements

Sur neuf ans, de 2000 à 2008, 11 appartements, flats et studios ont été vendus sur la Commune de Tenneville. Durant cette période, le prix moyen d'un appartement s'élevait à 125.924 €. Ce prix est bien supérieur à la moyenne wallonne.

Appartements vendus entre 2000 et 2008	Nombre total d'appartements, flats et studios vendus	Prix moyen sur 9 ans (2000-2008)	Indice RW = 100
Tenneville	11	125.924 €	129

Source : S.P.F. économie

Appartements, flats et studios 2008	Nombre	Prix moyen (€)
Tenneville	/	/
Bertogne	/	/
La Roche	/	/
Nassogne	12	57.862,08
Saint-Hubert	/	/
Sainte-Ode	/	/
Microrégion	12	57.862

Source : S.P.F. économie

En 2008, aucun appartement, flat ou studio n'a été vendu à Tenneville. Les seuls appartements vendus en 2008 au sein de la microrégion se trouvent à Nassogne.

► L'Echo de mai 2009

L'Echo a édité en mai 2009 un numéro spécial « Le grand guide immobilier 2008 ». Nous reprendrons les chiffres et l'analyse pour Tenneville et l'arrondissement de Marche-en-Famenne.

LUXEMBOURG	MAISONS															
	Prix de référence 2008	%*		Prix Moyen	<140 m ²		140 - 250 m ²		250 - 500m ²		500-1000 m ²		1000-3000m ²		> 3000m ²	
		1 A.	5 A.		Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%
204.200	2,8	60,6	151.390	133.000	3,9	159.100	4,3	177.900	3,4	199.500	3,9	239.100	4,9	308.100	-2,9	

ARR. MARCHE-EN-FAMENNE	189.600	0,2	64,3	146.960	136.900	23,2	150.000	12,6	140.400	-3,0	181.900	4,4	204.500	0,1	282.700	-5,7
DURBUY	194.200	-1,8	77,2	148.070	124.400	-	146.000	-	150.000	4,5	175.000	4,5	201.400	-1,6	304.500	-13,3
EREZÉE	221.100	7,2	107,1	147.260	-	-	-	-	138.800	-	143.800	-	180.000	9,6	378.600	-
HOTTON	216.100	30,5	84,5	158.200	76.800	-	-	-	152.500	-	80.000	-	242.800	54,4	392.500	-
LA ROCHE-EN-ARDENNE	165.700	-7,9	97,4	132.300	140.000	-	79.500	-	118.800	-	160.000	-	217.600	-4,5	176.800	-
MANHAY	205.100	2,6	58,0	137.510	-	-	-	-	125.000	-	-	-	194.400	9,4	287.500	-
MARCHE-EN-FAMENNE	185.100	3,5	54,9	147.140	150.900	65,7	125.000	-	131.300	-16,2	185.800	2,1	223.100	3,8	228.200	-
NASSOGNE	170.400	8,6	61,7	159.610	-	-	-	-	-	-	147.400	-	181.900	2,5	-	-
RENDEUX	168.200	-21,4	34,5	128.300	-	-	-	-	152.500	-	133.500	-	161.400	-29,3	-	-
TENNEVILLE	159.800	-24,1	35,9	105.210	-	-	-	-	79.200	-	94.800	-	202.500	-	-	-

APPARTEMENTS				TERRAINS À BÂTIR												PROVINCE LUXEMBOURG
Prix de référence 2008	%*		Prix Moyen	Prix de référence 2008	%*		Prix Moyen	180-360 m ²		360-720 m ²		720-1500 m ²		> 1500 m ²		
	1 A.	5 A.			1 A.	5 A.		Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	Pr. Réf. 2008	%	
170.500	3,7	59,9	139.890	45	14,5	119,3	30	63	45,8	61	3,3	50	17,3	32	7,7	PROVINCE LUXEMBOURG
196.000	7,9	56,6	114.700	39	8,6	102,1	28	44	-	44	0,9	43	4,3	29	4,0	ARR. MARCHE-EN-FAMENNE
109.600	14,7	11,3	85.700	49	23,9	65,9	32	-	-	56	-	52	22,6	34	10,2	DURBUY
-	-	-	-	29	11,2	120,6	24	-	-	-	-	33	-	25	22,5	EREZÉE
-	-	-	-	35	13,4	229,6	25	-	-	24	-	36	3,9	28	-	HOTTON
-	-	-	-	38	31,8	153,7	32	-	-	-	-	38	23,1	30	7,1	LA ROCHE-EN-ARDENNE
-	-	-	-	44	29,1	186,9	35	-	-	45	-	46	29,1	26	5,2	MANHAY
213.500	22,6	63,1	185.690	38	-22,5	112,6	26	-	-	48	-	65	-6,1	26	-19,4	MARCHE-EN-FAMENNE
72.300	-0,7	-	53.920	35	3,6	125,0	28	-	-	-	-	34	-	35	-	NASSOGNE
-	-	-	-	44	41,4	159,7	31	-	-	-	-	44	-	36	-	RENDEUX
-	-	-	-	34	4,8	-	20	-	-	40	-	35	0,9	20	-	TENNEVILLE

« A Marche-en-Famenne, l'influence grand-ducale est réduite à peu de choses. Mais cet arrondissement présente un profil assez similaire à celui d'Arlon. Le volume des transactions est en baisse mais les prix, en particulier ceux des habitations moyennes, résistent fort bien. Globalement, explique le notaire Culot, « on peut parler de stabilité dans l'arrondissement ».

Le petit marché marchois des appartements, lui, ne se contente pas de résister : les prix y ont encore progressé de 23 % l'an dernier, à 213.500 euros. C'est le niveau le plus élevé de la province. Pour les terrains à bâtir, l'activité est maintenue et les prix aussi, surtout dans les petites localités typiques de Durbuy et La Roche-en-Ardenne, où l'on enregistre des hausses de 25 à 30 %.

► « Votre Commune à la Loupe 2009 », d'Idelux

Les statistiques de la publication « Votre Commune à la Loupe » d'Idelux nous renseignent sur le coût de l'immobilier, à Tenneville, en juin 2009 :

- Maison : 187.125 €
- Villas : 157.500 €
- Appartements : -
- Terrains à bâtir : 25 €

► Les permis d'urbanisme à Tenneville

Evolution du nombre de permis d'urbanisme

Années	Rénovations	Constructions neuves	TOTAL
1996	8	21	29
1997	10	21	31
1998	8	8	16
1999	12	10	22
2000	9	13	22
2001	8	11	19
2002	12	8	20
2003	9	9	18
2004	14	15	29
2005	12	18	30
2006	17	14	31
2007	19	16	35
2008	14	22	36

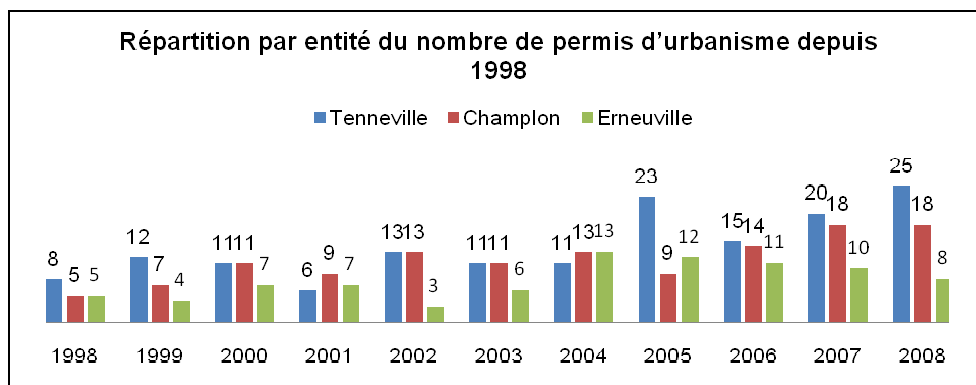
Source : S.P.F. économie

Relation entre les ventes et les permis d'urbanisme				
Années	Maisons vendues	PU octroyés pour rénovation	Terrains vendus	PU octroyés pour constructions
1996	15	8	17	21
1997	24	10	10	21
1998	12	8	3	8
1999	17	12	11	10
2000	15	9	17	13
2001	21	8	16	11
2002	22	12	8	8
2003	18	9	6	9
2004	30	14	14	15
2005	15	12	23	18
2006	16	17	21	14
2007	22	19	17	16
2008	16	14	37	22

Source : S.P.F. économie

On remarque que les terrains à bâtir vendus sont effectivement construits probablement dans les deux ans qui suivent la vente, ce qui est lié sans doute au fait que pour les nombreux terrains communaux c'est une clause d'accessibilité.

Par contre, cela semble moins simple à vérifier pour les maisons car certaines sont habitables sans nécessiter de transformations. Le fait qu'il y ai moins de permis d'urbanisme octroyés pour rénovation que de maisons vendues conforte encore l'aspect du bon état général du parc immobilier de la commune.



Source : Administration Communale

Le graphique ci-dessus nous montre qu'au cours de ces dix dernières années, 155 permis d'urbanisme ont été délivrés dans l'entité de Tenneville contre 128 à Champlon et 86 à Erneville.

6.2.7 Synthèse

Au 30/06/2007, l'IWEPS calculait pour Tenneville un taux d'activité de 70,1 %, ce qui place la commune légèrement en dessous de la moyenne de l'arrondissement (70,9 %).

Cela dit, avec 1.719 personnes actives, on constate que le nombre de personnes actives est relativement faible en comparaison avec les autres communes de la microrégion.

Quant aux indépendants, ils sont nombreux sur la commune et se répartissent comme suit au 31/12/2008 :

- Secteur primaire	89	29 %
- industrie et artisanat	57	19 %
- commerce	64	21 %
- professions libérales	69	23 %
- services et divers	26	8 %
TOTAL	305	100 %

En 2007, le nombre de salariés assujettis à l'ONSS est 411 ce qui représente donc le tiers des emplois de la commune. De ces 411 salariés, 81 % sont engagés dans le secteur privé et 19 % dans le secteur public.

Selon l'ONSS, au 4^{ème} trimestre 2007, les salariés sur la commune (privé et public confondus) se répartissent comme suit :

- Secteur primaire	3	1 %
- Secteur secondaire	175	42 %
- Secteur tertiaire marchand	70	17 %
- Secteur tertiaire non marchand	163	40 %
TOTAL	411	100 %

L'emploi salarié se concentre surtout dans le secteur tertiaire et le secteur secondaire et plus particulièrement dans l'alimentaire, la construction et la gestion des déchets.

L'impact des transfrontaliers sur la Commune de Tenneville reste relativement importante puisqu'en 2007, 111 transfrontaliers, soit 9,8 % de la population active, travaillent quotidiennement au Grand-Duché du Luxembourg.

La commune est excentrée des grands pôles d'emploi. La présence de deux nationales l'inscrit plutôt dans un tissu de petites villes d'emploi comme Bastogne, Marche-en-Famenne, Saint-Hubert ou Libramont.

La Commune de Tenneville est peu polarisée par des villes de niveau régional. A priori, la navette vers les grandes villes semblerait limitée. Pourtant, la commune présente une faible part d'actifs résidents dans leur commune de travail : 2/3 des actifs passent quotidiennement les frontières de la commune pour aller travailler.

En 2005, on recense 237 entreprises actives à Tenneville, soit un dixième des entreprises de la microrégion. On constate un taux net de création régulièrement négatif avec 1 faillite en 2006.

Il existe trois zones d'activités économiques sur le territoire de la commune : d'une part, une zone artisanale à la barrière de Champlon ; d'autre part, deux parcs d'activités économiques, gérés par Idelux (PAE de Tenneville-CET et PAE de Tenneville-La Roche). Le premier accueille l'un des deux centres d'enfouissement technique de la Province. Le deuxième est en cours de développement et fait l'objet d'une convention pluricommunale.

L'agence de développement local (ADL) et Idelux sont deux partenaires économiques incontournables en matière économique à Tenneville.

Enfin, la commune est reprise en zone franche rurale, ce qui lui permet de bénéficier des avantages du Plan Marshall.

Selon le Forem, en juin 2009, on recensait 108 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) domiciliés sur la Commune de Tenneville, chiffre en croissance de 36,7 % depuis 2005 mais relativement stable depuis 2006. Parmi les 108 DEI, 18,5 % avaient moins de 25 ans et 48,5 % plus de 40 ans.

Si l'on regarde le niveau de formation des demandeurs d'emploi, on remarque que plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible.

Tenneville possède, en juin 2009, un taux de demande d'emploi le plus bas de la microrégion après Sainte-Ode, avec 9,54 %. Quant aux taux de chômage, le constat est le même : il est de 10,54 % en juin 2009 pour Tenneville.

Au 31/12/2008, le CPAS comptait 15 dossiers de revenus d'insertion sociale, chiffre en diminution ces trois dernières années.

L'indice de richesse tennevillois est moyen avec 88,94.

74 % des habitants de la commune déclarent des revenus supérieurs à 10.000 €/an dont 16 % déclarent plus de 40.000 €.

En matière de logement, le recensement décennal de 2001 comptabilisait 909 logements privés. Une majorité des logements sont du type maisons unifamiliales individuelles, d'une superficie comprise entre 35 et 105 m², d'une certaine qualité (chauffage central, salle de bain, isolation) et occupées par leurs propriétaires.

Quant aux logements proposés aux personnes plus démunies, on recense 4 logements sociaux et 2 logements de transit ainsi que des projets pour la création de 10 logements sociaux supplémentaires et des logements d'insertion.

La commune souhaite également poursuivre sa politique d'offrir aux jeunes, non encore propriétaires, un terrain à des prix réduit pour construire un bâtiment.

Terminons avec les prix de l'immobilier. En moyenne, en 2008, une maison d'habitation coûtait à Tenneville 121.459 €, prix supérieur à ceux pratiqués en Région wallonne. Un m² de terrain à bâtir se vendait 13,14 € (chiffre INS), ± 25 € (chiffre « Votre commune à la loupe »), alors qu'il se vend à 39,6 € en Région wallonne (chiffres INS).

Enfin, l'analyse du nombre de permis d'urbanisme indique que l'on délivre en moins plus de permis pour des rénovations que pour des nouvelles constructions. Cette tendance conforte l'aspect du bon entretien du parc immobilier de la commune. Au cours de ces dix dernières années, 155 permis d'urbanisme ont été délivrés dans l'entité de Tenneville contre 128 à Champlon et 86 à Erneville.

6.2.8 Glossaire

Annexe n°6.0 : *Glossaire du chapitre 6 – Données socio-économiques.*



A retenir pour l'agenda 21 local :

Tenneville a un taux d'activité de 70,1 % et un taux d'emploi de 63,3 %, quant au taux d'emploi des jeunes tennevillois, il est légèrement plus faible que celui de la microrégion.

En 2008, les indépendants tennevillois représentent 11,5 % des indépendants de la microrégion, part la plus faible de la microrégion.

Il apparaît qu'en 1990 et 2005 le nombre d'emploi progresse légèrement dans la Commune de Tenneville mais de façon moins soutenue qu'en Province du Luxembourg ou dans la microrégion.

A priori, la navette vers les grandes villes semblerait limitée, mais la nécessité de la navette peut être rendue impérieuse par un marché local de l'emploi relativement stable et limité, alors que la population augmente.

Le CET présent sur la Commune de Tenneville permet le recyclage de déchets (sécheur à boues, dalle de compostage, usine de biométhanisation,...).

l'ADL de Tenneville – Sainte-Ode – Bertogne a pour but de soutenir l'économie et redynamiser l'emploi dans les communes de petite et moyenne dimension.

En septembre 2009, on recensait 127 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) domiciliés sur la Commune de Tenneville et un taux de chômage de 10,54 %. Si l'on regarde le niveau de formation des demandeurs d'emploi de Tenneville, on remarque, pour juin 2009, que plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible.

Le nombre de Revenus d'Insertion Sociale fluctue à Tenneville avec 15 dossiers au 31/12/2008. On constate une augmentation des demandes en matière d'aides logistiques et financières.

En 2006, l'indice de richesse à Tenneville est de 88,94. Il reste dans la moyenne des communes de la microrégion.

SOURCE DE DONNEES






La fiche environnementale de Tenneville établie par la DGO ARNE – MRW, édition 2008



« Profil socio-économique de la province de Luxembourg », brochure Idelux.



« Le Programme paysage du Parc Naturel des Deux-Ourthes », Analyse descriptive, février 2007

-  Réseau de contrôle des Centres d'Enfouissement Technique en Région wallonne
 -  Idelux, www.idelux.be
 -  <http://planmarshall.wallonie.be/spip/spip.php?article14>
-

6.3 L'agriculture

Avertissement

Dans ce chapitre, nous parlerons de la région agricole Ardenne dont fait partie la Commune de Tenneville.

L'abréviation SAU fait référence à la Surface Agricole Utile.

Le recensement agricole de 2008 n'étant qu'une « enquête », les données qu'elle contient sont réduites, nous présenterons donc notre analyse sur base du recensement de 2007.

Annexe 6.5 : *Liste des exploitations.*

6.3.1 Données agricoles de Tenneville

S'étendant sur 2.821 hectares, les terres agricoles représentent, au plan de secteur, 30,7 % du territoire tennevillois. Cette superficie agricole a diminué de 115 hectares entre 1990 et 2007.

L'agriculture sur la commune est une agriculture d'élevage et de culture fourragère ; la plupart des exploitations sont tournées vers la production de viande au détriment du lait. Les exploitations sont composées pour plus de 52 % de prairies ; il y a un peu de céréales. La superficie agricole utile a diminué de 122 hectares entre 1990 et 2007 et la commune a connu une forte diminution des agriculteurs sur la même période. Le nombre d'exploitation diminue mais leur superficie augmente.

Statistiques des exploitations à titre principal et secondaire								
	<u>1990</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>
Nbre d'exploitations	93	57	51	47	44	43	41	40
Nbre ha SAU	2.300,34	2.143,86	2.139,56	2.162,32	2.212,85	2.163,63	2.185,72	2.178,59
Ha/moyenne par expl.	24,7	37,6	41,9	46,0	50,3	50,3	53,3	54,5

Source : INS – recensements agricoles

En 2007, Tenneville compte 40 exploitations agricoles, contre 93 en 1990, soit une baisse d'environ 57 %. Ces 40 fermes représentent 1,7 % des exploitations de la région agricole Ardenne, qui en comptabilise en 2007, 2.406.

Agriculture en 2007	Tenneville	R.A.
<i>Nombre d'exploitations agricoles</i>	40	2.406
- avec exploitation à temps plein	30	1.770
- avec un chef d'exploitation âgé de plus de 55 ans	11	947

- de plus de 30 ha de terres	27	1.380
- avec une comptabilité	22	1.068
- avec connaissance d'un successeur	0	267
- sans successeur	8	1.286
- ne sachant pas si un successeur se présenterait	0	762
- avec bovins	40	2.139

Agriculture en 2007	Tenneville	R.A.
- avec porcins	0	113
- avec volailles	12	353
<i>Superficie agricole utile (SAU) (ha)</i>	<i>2.178,89</i>	<i>109.191,76</i>
- superficie utilisée pour les terres arables	1.042,82	26.075,22
- superficie utilisée pour les cultures permanentes	0	111,40
- superficie toujours verte	1.135,77	83.002,67
Nombre de bovins	5.673	304.075
- nombre de vaches laitières	687	22.555
- nombre de vaches allaitantes	1.730	101.239
Nombre de porcins	486	19.684
Nombre de volailles	144	622.302

Source : INS – recensements agricoles

Parmi les exploitants, 11 ont plus de 55 ans, soit plus d'un quart ; 27 (\pm 68 %) possèdent plus de trente hectares de terre et 22, un peu plus de la moitié, ont une comptabilité. Aucun exploitant n'affirme connaître de successeur ce qui représente 452 hectares (soit plus de 20 % de la SAU totale).

En 2007, la superficie agricole utile est de 2.178,59 ha soit une moyenne de 54,5 hectares par exploitants, ce qui est plus haut que la moyenne de la région agricole Ardenne (45,38 ha). Cette superficie se subdivise en deux catégories pour Tenneville : les terres arables et la superficie toujours couverte d'herbe. Elles se répartissent sensiblement de la même manière, soit près de 52 % pour l'herbe et 48 % pour les terres arables, alors que la moyenne de la région agricole présente un quote-part de 75 % / 25 %. 83 % de cette surface sont dédiés au fourrage, 16 % aux cultures de céréales pour le grain et le reste à la culture de la pomme de terre.

La Commune de Tenneville compte également en 2007, 5.673 bovins, soit moins de 2 % du cheptel de la région agricole. Parmi eux, on recense 2.417 vaches dont 687 laitières (28 %) et 1.730 allaitantes (72 %). L'agriculture tennevilloise est donc davantage spécialisée dans l'élevage viandoux que dans les vaches laitières, et ce comme dans l'ensemble de la région agricole Ardenne. Avec 5 bovins par hectares de prés et prairies, Tenneville connaît un élevage légèrement plus intensif que la région agricole (3,7).

Sur les 40 exploitations, toutes élèvent des bovins. A Tenneville, on comptabilise également 486 porcs et 144 têtes de volaille qui sont réparties dans les différentes exploitations de la commune.

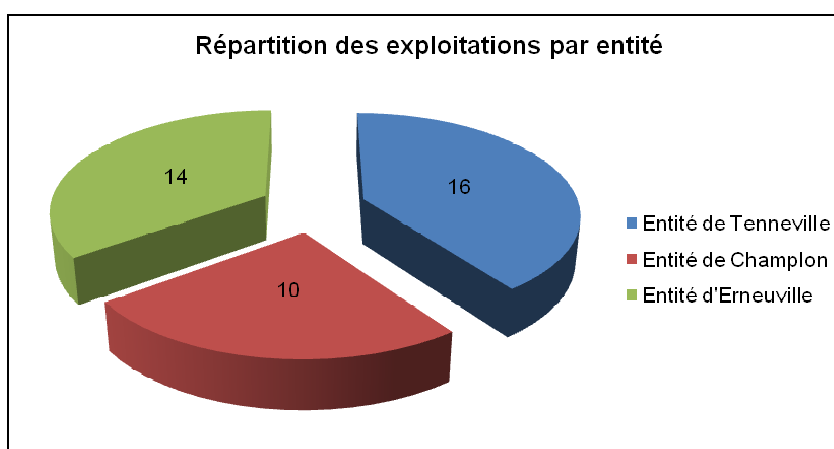
Au niveau de l'agriculture biologique, on compte en 2007, 2 exploitations, sur une superficie de 237,1 hectares. Remarquons que la superficie dédiée à l'agriculture biologique a fortement augmenté entre 2006 et 2007.

Agriculture biologique	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'exploitations	1	1	2	2	2
Superficie couverte	48,52	48,52	89,98	95,35	237,1

Source : Fiche « Etat de l'environnement » de la Commune de Tenneville, Aspect socio-économique, DGO ARNE, édition 2007

Le nombre de mesures agro-environnementales activées sur la Commune de Tenneville est de 20 en 2006.

Si on s'intéresse à la répartition géographique des exploitations agricoles sur le territoire communal, on constate que les exploitations sont bien réparties sur les trois entités.



Les villages où le nombre d'exploitations agricoles est le plus élevé sont Tenneville (14), Champlon (5), Erneuville (4) et Journal (4).

6.3.2 Associations agricoles

Il n'existe pas d'associations agricoles à Tenneville mais uniquement des regroupements de familles.

L'Agence de Développement Local (ADL) de Sainte-Ode – Tenneville - Bertogne coordonne une réflexion sur la mise en place d'un groupement d'achat locale, action initiée par la CLDR de Sainte-Ode qui s'étend sur les communes de Bertogne et de Tenneville.

6.3.3 La diversification agricole

Il existe encore peu de diversification agricole sur la commune. Néanmoins, peut remarquer la présence de deux exploitations s'étant diversifiées dans l'agriculture biologique et d'un gîte à la ferme.

De plus, Il faut remarquer que l'ADL a un projet d'accompagnement des agriculteurs par l'organisation de formations en fonction de leurs besoins, par de l'information en ce qui concerne l'octroi d'aides, de reprise d'exploitation, de diversification agricole, etc. Par exemple, le 22 janvier 2009, une soirée d'information était proposée à Houmont sur le thème « L'avenir de l'agriculture passe-t-il par la diversification agricole ? ».

6.3.4 Synthèse

La Commune de Tenneville s'étend sur une surface de 9.181 hectares sur laquelle l'activité agricole occupe 2.178,59 hectares (SAU, 2007). Avec ses 40 exploitations sur la commune, ce secteur essentiel du point de vue social, économique et environnemental, s'éteint peu à peu.

Plus d'un quart des exploitants ont plus de 55 ans, ce qui pose le problème de la succession. A Tenneville, aucun de ces agriculteurs n'affirme connaître de successeur et cela représente 452 hectares, soit 20 % de la SAU totale.

Un peu plus de la moitié de la SAU est toujours couverte d'herbe. Tenneville est donc une région d'élevage et de culture fourragère. Le bovin est présent dans toutes les exploitations où il est élevé essentiellement pour la viande. Deux des exploitations tennevilloises se sont diversifiées dans l'agriculture biologique (sur plus de 10 % de la SAU totale).

Mise à part ces deux exploitations et un gîte à la ferme il y a encore peu de diversification agricole sur la commune.



A retenir pour l'agenda 21 local :

En observant la taille et le nombre d'exploitation depuis 1990 on constate que le nombre d'exploitation diminue mais leur superficie augmente.

On compte deux exploitations, se partageant 237,1 hectares, qui pratiquent une culture biologique.

Le nombre de mesures agro-environnementales activées sur la Commune de Tenneville est de 20 en 2006.

SOURCE DE DONNEES :



Informations de la Commune de Tenneville



Recensement agricole 2007, SPF économie.

6.4 La sylviculture

6.4.1 Généralités

La forêt publique s'étend sur 1.444,09 hectares de l'ensemble des forêts alors que l'on compte 4.083,83 hectares de forêts privées.

Aujourd'hui, la forêt est un espace multifonctionnel qui remplit une fonction économique avec la production de bois et les locations de chasse, une fonction sociale pour les activités de loisirs et de détente et une fonction écologique pour la biodiversité et la protection du sol et des eaux.

6.4.2 La forêt communale

La Commune de Tenneville est propriétaire de 1.444,09 hectares de forêts dont 255,54 hectares en Forêt de Freyr (Saint-Hubert). Les bois communaux sont soumis au régime forestier et sont gérés par les cantonnements DNF de La Roche-en-Ardenne et de Nassogne. Le Cantonement de Saint-Hubert n'est plus concerné par la propriété communale de

Tenneville. A terme, il est prévu que l'entièreté de la propriété boisée de Tenneville soit gérée par le Cantonnement de Nassogne.

Sur le territoire communal, les propriétés forestières de la Ville de Tenneville se répartissent pour moitié en résineux et pour moitié en feuillus.

64 % de la superficie boisée est composée de futaies feuillues irrégulières, 13 % de futaies feuillues régulières, 0,4 % de taillis sous-futaie, 50,9 % de futaies résineuses régulières. Les restes sont des sols improductifs, des quais,...

6.4.3 La forêt de Freyr

Le territoire de Saint-Michel Freyr s'étend sur 4.100 ha et se situe en plein cœur du massif forestier de Saint-Hubert. 255,54 hectares des propriétés communales de Tenneville, soit 17,7 %, font partie du territoire de Saint-Michel Freyr.

En ce qui concerne la forêt de Saint Hubert, le droit de chasse a été exercé directement par la Couronne elle-même jusqu'au début des années 80.

En 1982, le Roi Baudouin décide toutefois de confier l'exercice du droit de chasse à un Conseil de Gestion afin de développer sur ce territoire une gestion exemplaire sur les plans cynégétique, scientifique et socio-pédagogique.

Les objectifs assignés par le Roi au territoire de Saint-Michel Freyr peuvent être résumés comme suit :

1. Il s'agit d'y développer une forêt à fonction multiple qui réponde aux attentes de la société d'aujourd'hui (fonctions écologique, économique et sociale), mais en y mettant l'accent sur le développement d'un habitat favorable au cerf, lequel fera en outre l'objet d'une gestion cynégétique modèle.
2. Les territoires doivent également servir de sites expérimentaux pour la recherche scientifique axée, d'une part, sur la faune des Hautes Ardennes et, d'autre part, sur la problématique de l'équilibre à trouver entre les intérêts de la forêt proprement dite, ceux de la faune sauvage qui y vit et ceux du public qui la fréquente pour s'y détendre.
3. Enfin, les territoires ont un rôle d'illustration pédagogique à jouer, tant sur le plan de la gestion cynégétique et que sur celui de la gestion d'une forêt à fonction multiple.

6.4.4 Le projet d'aménagement forestier de Tenneville

Le dernier aménagement des forêts communales de Tenneville remontait à plusieurs dizaines d'années. Il était donc nécessaire de le revoir. Le nouvel aménagement, établi sur base du nouveau code forestier, a été approuvé en 2010.

L'objectif est de mener une réflexion nouvelle et globale sur la gestion de l'entièreté de la propriété (et non par cantonnement). Il tient également compte, plus formellement que dans le passé, de la notion de multifonctionnalité de la forêt. C'est ainsi que l'aménagement se préoccupe de l'ensemble des aspects :

- économique (production de bois et chasse),
- écologique (protection des sols et de l'eau et conservation de la forêt),
- sociaux (tourisme et chasse).

La fonction sociale et récréative de la forêt a été prise en compte avec, notamment, le sentier didactique à Laneuille-au-Bois (PCDR 2000), les promenades balisées ou la création de zones d'accès libre pour les mouvements de jeunesse (obligation vu le nouveau Code forestier).

La fonction écologique de la forêt a été étudiée et prise en compte dans le nouveau projet d'aménagement (protection de l'eau, des sols hydromorphes, réserves intégrales,...). Parallèlement à cela, la Commune de Tenneville a adhéré au projet LIFE « restauration des tourbières ». 16,04 hectares sont concernés.



Dans le cadre du nouveau projet d'aménagement de la forêt, des travaux et des traitements particuliers seront proposés et planifiés dans le temps et dans l'espace pour atteindre les objectifs fixés. La période d'aménagement est fixée à 20 ans mais peut-être révisable après 10 ans.

6.4.5 Les rentrées financières de la forêt

Une partie de la propriété communale de Tenneville est concerné par les Chasses de la Couronne (Freyr). Sur cette partie, le droit de chasse est réservé à la Couronne. Le reste est loué à différents chasseurs par adjudication publique. Les différents baux de chasse arrivent à expiration le 30/05/2010.

Quant aux rentrées financières pour la commune, il y a les locations de chasse et les produits des ventes de coupes de bois sur pied. Cela représente :

Recettes ordinaires des ventes de bois						
2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
161.218,33€	372.920,98€	315.887,69€	538.362,39€	549.924,00€	372.196,89€	342.129,01€

Recettes ordinaires de locations de chasses communales	
1998	2009
41.287,89 €	57.020,00 €

6.4.6 La filière bois

La filière bois existe à Tenneville sous diverses formes. A Tenneville il faut mentionner la présence de la chaufferie au bois (voir chap. 9.1.2.) mais comme partout, on dénombre des exploitations forestières (13), des scieries (3), des menuiseries (3), des marchands de meubles (3) et 2 jardinerie/paysagistes.

6.4.7 Synthèse

La forêt publique s'étend sur 1.444 hectares de l'ensemble des forêts alors que l'on compte 4.084 hectares de forêts privées.

La Commune de Tenneville est propriétaire de 1.444,09 hectares de forêts dont 255,54 hectares (17,7 %) en Forêt de Freyr (Saint-Hubert). Les bois communaux sont soumis au régime forestier et sont gérés par les cantonnements DNF de Nassogne et La Roche-en-Ardenne. Un nouveau plan d'aménagement du domaine forestier de la Commune de Tenneville, établi sur base du nouveau code forestier, a été approuvé en 2010.

Les rentrées financières pour la commune sont les locations de chasse et les produits des ventes de coupes de bois sur pied.

Enfin, la filière bois existe à Tenneville et semble relativement diversifiée.



A retenir pour l'agenda 21 local :

Le nouveau plan d'aménagement de la forêt Tennevilloise se préoccupe de l'ensemble des aspects :

- économique (production de bois et chasse),
- écologique (protection des sols et de l'eau et conservation de la forêt),
- sociaux (tourisme et chasse).

La fonction sociale et récréative de la forêt a été prise en compte avec, notamment, le sentier didactique à Laneuville-au-Bois (PCDR 2000), les promenades balisées ou la création de zones d'accès libre pour les mouvements de jeunesse (obligation vu le nouveau Code forestier).

La fonction écologique de la forêt a été étudiée et prise en compte dans le nouveau projet d'aménagement (protection de l'eau, des sols hydromorphes, réserves intégrales,...). Parallèlement à cela, la Commune de Tenneville a adhéré au projet LIFE « restauration des

SOURCE DE DONNEES :



Informations de la D.N.F., Cantonnement de Nassogne



<http://www.chassesdelacouronne.be>

6.5 Le tourisme

Au cœur du Pays de Saint-Hubert, Tenneville propose principalement un tourisme de nature remarquable par ses villages boisés et ses réserves naturelles.

Le tourisme tennevillois est typiquement un tourisme de passage. La clientèle provient essentiellement de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de France.

Remarque : Les sites à découvrir sont décrits par village à l'annexe 0.

6.5.1 L'organisation autour du tourisme

La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert

La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert fut inaugurée en 2000. Elle se compose des Communes de Tenneville, Saint-Hubert et Libramont-Chevigny.

Les missions traditionnelles de la Maison du Tourisme sont l'accueil et l'information permanente du touriste sur le territoire des communes partenaires, ainsi que la promotion de ce territoire et le soutien des activités touristiques de son ressort. La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert tend également vers un autre but, à savoir devenir une véritable agence locale de développement touristique.



Le bureau de la Maison du Tourisme se trouve à Saint-Hubert, Rue Saint-Gilles 12.

La Maison du Tourisme est ouverte du lundi au dimanche inclus de 9h à 17h30 sans interruption. Les bureaux sont fermés les 25 décembre et 1 janvier.

Les statistiques de fréquentation, par année et par mois, pour la Commune de Tenneville n'ont pas pu être communiquées la Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert.

En 2008, la Maison du Tourisme a enregistré 10.953 visiteurs ayant fréquentés le bureau de la Maison du Tourisme. Sur les 10.953 visiteurs, 3.968 sont wallons, soit 36,23 % ; 4.175 sont flamands, soit 38,12 % ; 2.224 sont hollandais, soit 20,30 % ; 200 sont allemands, soit 1,83 % ; 112 sont anglais, soit 1,02 % et 274 sont français, soit 2,50 %. Les belges représentent plus de 74,3 % des visiteurs de la Maison du Tourisme.

Wallons	3.968	36,23%
Flamands	4.175	38,12%
Hollandais	2.224	20,30%
Allemands	200	1,83%
Anglais	112	1,02%
Français	274	2,50%
Total	10.953	100%

Source : Maison du Tourisme du Pays de Saint Hubert

Le Syndicat d'Initiative de Tenneville

Le syndicat d'initiative a été créé en 1977, en même temps que les activités de ski de fond à Champlon. Son objectif est de promouvoir et mettre en valeur le patrimoine touristique de la Commune. En 1991, la présidence du syndicat d'initiative est reprise par Monsieur Bernard Valentin et les deux activités sont distinguées par la mise en place de deux ASBL : « La maison du ski de fond » et l'ASBL « le Syndicat d'initiative ».

Parmi les actions initiées par le Syndicat d'Initiative on trouve :

- L'ouverture d'un local d'accueil pour les touristes
- La gestion du site internet
- Mise en place ou promotion des activités de découverte de la commune (ski de fond, marche adeptes, marché du terroir, écoute du brame, ...)

Les actions de communication

La promotion du tourisme est assurée par le site internet de la commune, par le site de la FTLB et via le site de la maison du tourisme de Saint-Hubert.

La maison du tourisme de Saint-Hubert reprend dans une brochure toutes les activités du Syndicat d'initiative et les gîtes reconnus sur la Commune de Tenneville. Les brochures sont distribuées dans les foires et dans les salons, en Flandres, en Hollande et dans le nord de la France.

6.5.2 Logement

Le nombre de nuitées

L'activité touristique de séjour est peu importante. En 2008, Tenneville compte 14.620 arrivées, contre 67.445 à La Roche-en-Ardenne et 113.709 pour la microrégion.

2008	Arrivées	Nuitées	Durée du séjour
R.W.	11.899.462	32.863.450	2,76
P.L.	3.660.868	11.410.158	3,12
Tenneville	14.620	38.537	2,64
Bertogne	758	4.564	6,02
La Roche	67.445	189.075	2,80
Nassogne	2.628	7.719	2,94
Saint-Hubert	18.447	38.397	2,08
Saint-Ode	9.811	39.596	4,04
Microrégion	113.709	317.888	2,80

Source : S.P.F. économie

Au vu de ces chiffres, on peut dès lors conclure que Tenneville attire des touristes mais que ceux-ci sont de passage pour la plus grande majorité. La durée moyenne du séjour est extrêmement courte : 2,6 jours.

Tenneville 2008	TOTAL	Touristes belges		Touristes étrangers	
Nbre d'arrivées	14.620	10.219	69,90%	4.401	30,10%
Nbre de nuitées	38.537	25.293	65,63%	13.244	34,37%

Source : S.P.F. économie

Le détail du tableau qui précède, nous informe qu'en termes de nationalités, les touristes belges séjournent en moyenne 2,5 jours sur la Commune de Tenneville alors que les touristes étrangers y restent 3 jours. Les trois nationalités étrangères les plus représentées sont les Pays-Bas (avec 23 % des arrivées étrangères en 2008), l'Allemagne (2,1 %) et la France (1,2 %). Au total, les touristes proviennent de pas moins de 29 pays étrangers différents.

Evolution de 2001 à 2008									
Tenneville	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution
Nbre d'arrivées	15.859	12.798	15.180	12.627	12.593	12.111	12.924	14.620	-7,81%
Nbre de nuitées	43.799	41.463	47.697	42.217	34.150	34.155	35.103	38.537	-12,01%
Durée du séjour	2,76	3,24	3,14	3,34	2,71	2,82	2,72	2,64	

Source : S.P.F. économie

Bien que l'on constate une légère tendance à la décroissance du nombre d'arrivées et de nuitées, on ne peut pas parler de réelle évolution du nombre de visiteurs depuis 2001 à Tenneville : les données fluctuent d'année en année et la durée moyenne des séjours reste relativement stable.

On peut donc résumer le tourisme tennevillois comme étant un tourisme de passage, couplé à un tourisme résidentiel (gîtes et secondes résidences) principalement national, fluctuant d'année en année.

6.5.3 Horeca

Le logement touristique

La Commune de Tenneville compte plus qu'un hôtel, 1 camping, 11 gîtes, 1 gîte à la ferme et 4 logements pour groupes. Remarquons qu'il existe, en plus de ces infrastructures, une dizaine de « maison de vacances » à Laneuville-au-Bois, non reconnus officiellement comme gîtes.

Annexe n° 6.6 : *Liste des hébergements touristiques sur la Commune de Tenneville.*

Offre touristique à Tenneville	Etablissements	Capacité estimée
Hôtels	1	6 chambres
Campings	1	10 chalets de 6 à 8 p. + 150 emplacements
Gîtes	11	86 personnes
Gîte à la ferme	1	7 personnes
Logements pour groupes	4	190 personnes

Source : Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert

On remarque que les gîtes sont bien répartis dans les villages de la commune et que certains hébergements plus importants (hôtel, logements pour groupe,...) se concentrent à Champlon.

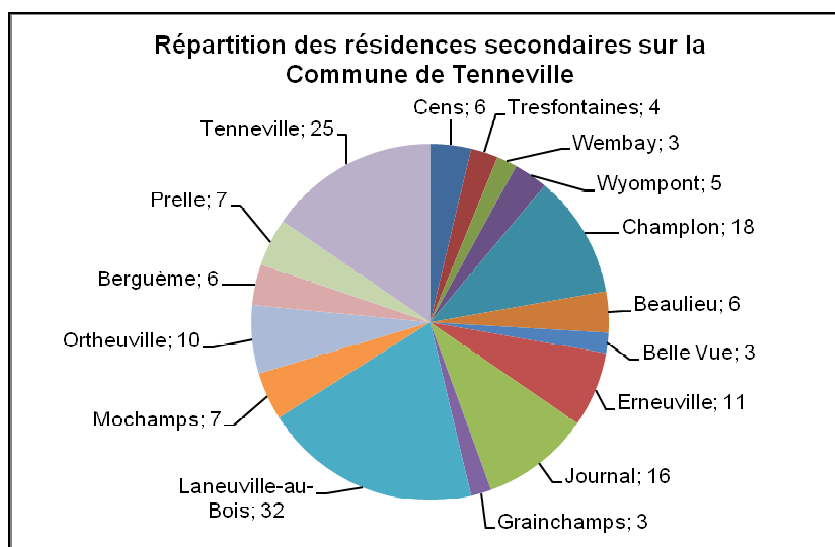
En matière d'hébergement, Tenneville possède une gamme d'hébergements relativement large et bien distribuée. Le poids des hébergements pour groupes est déterminant. Remarquons la présence de l'auberge de jeunesse à Champlon et du Camping Pont de Berguème :

- D'une capacité de 74 personnes, l'auberge organise des week-ends de visites de sites de castors et d'écoute du brame du cerf. Elle accueille ; d'autre part, un public scolaire lors de « classes vertes ». L'auberge de jeunesse de Champlon offre, enfin, une infrastructure idéale pour les amateurs de ski et les week-ends de neige.
- Proposant 10 chalets d'une capacité de 6 à 8 personnes chacun, le camping de Berguème propose également 110 emplacements pour caravanes et 40 emplacements pour les tentes. C'est un camping familial en bordure de rivière, ouvert toute l'année. Il bénéficie du « label vert ».

Pour l'année 2008, la Commune de Tenneville a instauré :

- une taxe de séjour de 25 € par année et par chambre ;
- une taxe sur les gîtes ruraux et à la ferme de 20 € par personne ;
- une taxe sur les terrains de camping de 0,25 € par nuit et par personne.

A côté de ces structures d'accueil, on recense sur la Commune de Tenneville 162 résidences secondaires en 2009 ; cela représente environ 14 % des ménages de la commune. Celle-ci a adopté en 2008, pour l'exercice 2008, un arrêté concernant la taxe communale sur les secondes résidences. Cette taxe est fixée à 450 € par an et par seconde résidence.



Source : Administration Communale

La restauration

On recense sur la commune 4 restaurants, deux à Tenneville et deux à Champlon. En matière de petite restauration, il existe 1 établissement situé à Tenneville.

Annexe n°6.7 : Listing de la restauration et de la petite restauration

Les produits régionaux



Sur la Commune de Tenneville on trouve la salaison de Marcassou et un éleveur de chèvres qui propose également des fromages bio.

6.5.4 Attractions

Les équipements et attractions touristiques

Le développement touristique de Tenneville est dû essentiellement au « tourisme nature » qui a pris une ampleur considérable au fil du temps.



Le touriste, à Tenneville, est de plus en plus attiré par le calme des villages, les excursions en nature, le sport et le patrimoine : il s'agit encore d'un tourisme d'un jour.

Voici les principales attractions proposées aux touristes à Tenneville :

- ski de fond et raquettes : pistes de Champlon ;
- les promenades à l'écoute du brame
- 16 promenades balisées pédestres et VTT ;
- VTT location : Ardenne Bike ;
- kayak : Camping Pont de Berguème ;
- équitation : Extra Poney.

Voici les principaux sites du patrimoine architectural et religieux à découvrir :

- la chapelle Saint-Hubert,
- la Converserie,
- le moulin à eau d'Ortheville,
- le château Drion à Grainchamps,
- l'Eglise Saint-Pierre (art roman) à Erneville,
- la vieille église Sainte-Gertrude.

Voici les principaux sites du patrimoine naturel à visiter :

- la boulaie du Rouge-Poncé,
- la réserve naturelle de la Baseille,
- le sentier didactique de Laneuville-au-Bois,
- les expéditions Castor,
- la réhabilitation de 300 mètres de vicinal à Champlon.

Quant au folklore et aux traditions, ils sont essentiels pour tout tennevillois avec :

- les promenades à l'écoute du brame
- les grands feux du mardi gras,
- le marché des produits de bouche de terroir en mai.

Dans les manifestations récurrentes, on retrouve :

- les kermesses,
- l'exposition « Ma commune s'expose »,
- les marchés de Noël,
- le cycle de reportage « Voie le Monde »,
- les grands feux,
- les marches ADEPS. Tenneville est la commune qui a le plus de points verts ADEPS (Ortheville, Erneville, Champlon et Laneuville-au-Bois). Des marches, avec chemins balisés, sont organisées 4 week-ends sur l'année.
- des promenades aux flambeaux avec des contes sont organisées tous les ans par le club de football de Tenneville.
- le carnaval des enfants à Champlon
- la marche parrainée au profit du Télévie

6.5.5 Synthèse

Au cœur du Pays de Saint-Hubert, Tenneville propose principalement un tourisme de nature remarquable par ses villages boisés et ses réserves naturelles.

Le tourisme tennevillois est typiquement un tourisme de passage, couplé à un tourisme résidentiel (gîtes et secondes résidences).

Les missions traditionnelles de la Maison du Tourisme sont l'accueil et information permanente du touriste sur le territoire des communes partenaires, ainsi que la promotion de ce territoire et le soutien des activités touristiques de son ressort.

En 2008, la Maison du Tourisme a enregistré 10.953 visiteurs. Les belges représentent près de 75 % des visiteurs de la Maison du Tourisme.

L'activité touristique de séjour est peu importante. En 2008, Tenneville compte 14.620 arrivées pour 38.537 nuitées, soit une durée moyenne de séjour de 2,64 jours.

La Commune de Tenneville compte plus qu'un hôtel, 1 camping, 11 gîtes, 1 gîte à la ferme et 4 logements pour groupes.

Il existe quelques équipements et attractions touristiques sur la commune. On retrouve principalement des sites naturels et d'excursions, mais aussi de nombreuses activités sportives (ski de fond, kayak, VTT, équitation et 16 circuits de promenades balisées).

On recense sur la commune 4 restaurants et 1 établissement de petite restauration.

Enfin, signalons que le Syndicat d'initiative de Tenneville est actif que ce soit par la location de ski à Champlon ou l'organisation de d'activités ponctuelles.



A retenir pour l'agenda 21 local :

Au cœur du Pays de Saint-Hubert, Tenneville propose principalement un tourisme de nature remarquable par ses villages boisés et ses réserves naturelles.

La Commune de Tenneville dispose d'un camping, le « Camping Pont de Berguème ». C'est un camping familial en bordure de rivière, ouvert toute l'année. Il bénéficie du « label vert ».

Le touriste, à Tenneville, est de plus en plus attiré par le calme des villages, les excursions en nature, le sport et le patrimoine : il s'agit encore d'un tourisme d'un jour.

SOURCE DE DONNEES :



Site internet de la Ville de Tenneville : <http://www.tenneville.be>



Site internet de la Maison du Tourisme du Pays Saint-Hubert : www.saint-hubert-tourisme.be/



Site internet de l'Office de Promotion du Tourisme : www.opt.be



Site internet du Syndicat d'initiative : <http://www.champlon.be>



S.P.F. économie



Le site internet des auberges de jeunesse :
http://www.laj.be/html/fr/auberges/champlon/aubergeschamplon_01.htm



Le site internet du camping Pont de Berguème :
<http://www.pontbergueme.be/FR/index.html>

6.5 Le tourisme

Au cœur du Pays de Saint-Hubert, Tenneville propose principalement un tourisme de nature remarquable par ses villages boisés et ses réserves naturelles.

Le tourisme tennevillois est typiquement un tourisme de passage. La clientèle provient essentiellement de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de France.

Remarque : Les sites à découvrir sont décrits par village à l'annexe 0.

6.5.1 L'organisation autour du tourisme

La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert

La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert fut inaugurée en 2000. Elle se compose des Communes de Tenneville, Saint-Hubert et Libramont-Chevigny.

Les missions traditionnelles de la Maison du Tourisme sont l'accueil et l'information permanente du touriste sur le territoire des communes partenaires, ainsi que la promotion de ce territoire et le soutien des activités touristiques de son ressort. La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert tend également vers un autre but, à savoir devenir une véritable agence locale de développement touristique.



Le bureau de la Maison du Tourisme se trouve à Saint-Hubert, Rue Saint-Gilles 12.

La Maison du Tourisme est ouverte du lundi au dimanche inclus de 9h à 17h30 sans interruption. Les bureaux sont fermés les 25 décembre et 1 janvier.

Les statistiques de fréquentation, par année et par mois, pour la Commune de Tenneville n'ont pas pu être communiquées la Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert.

En 2008, la Maison du Tourisme a enregistré 10.953 visiteurs ayant fréquentés le bureau de la Maison du Tourisme. Sur les 10.953 visiteurs, 3.968 sont wallons, soit 36,23 % ; 4.175 sont flamands, soit 38,12 % ; 2.224 sont hollandais, soit 20,30 % ; 200 sont allemands, soit 1,83 % ; 112 sont anglais, soit 1,02 % et 274 sont français, soit 2,50 %. Les belges représentent plus de 74,3 % des visiteurs de la Maison du Tourisme.

Wallons	3.968	36,23%
Flamands	4.175	38,12%
Hollandais	2.224	20,30%
Allemands	200	1,83%
Anglais	112	1,02%
Français	274	2,50%
Total	10.953	100%

Source : Maison du Tourisme du Pays de Saint Hubert

Le Syndicat d'Initiative de Tenneville

Le syndicat d'initiative a été créé en 1977, en même temps que les activités de ski de fond à Champlon. Son objectif est de promouvoir et mettre en valeur le patrimoine touristique de la Commune. En 1991, la présidence du syndicat d'initiative est reprise par Monsieur Bernard Valentin et les deux activités sont distinguées par la mise en place de deux ASBL : « La maison du ski de fond » et l'ASBL « le Syndicat d'initiative ».

Parmi les actions initiées par le Syndicat d'Initiative on trouve :

- L'ouverture d'un local d'accueil pour les touristes
- La gestion du site internet
- Mise en place ou promotion des activités de découverte de la commune (ski de fond, marche adeptes, marché du terroir, écoute du brame, ...)

Les actions de communication

La promotion du tourisme est assurée par le site internet de la commune, par le site de la FTLB et via le site de la maison du tourisme de Saint-Hubert.

La maison du tourisme de Saint-Hubert reprend dans une brochure toutes les activités du Syndicat d'initiative et les gîtes reconnus sur la Commune de Tenneville. Les brochures sont distribuées dans les foires et dans les salons, en Flandres, en Hollande et dans le nord de la France.

6.5.2 Logement

Le nombre de nuitées

L'activité touristique de séjour est peu importante. En 2008, Tenneville compte 14.620 arrivées, contre 67.445 à La Roche-en-Ardenne et 113.709 pour la microrégion.

2008	Arrivées	Nuitées	Durée du séjour
R.W.	11.899.462	32.863.450	2,76
P.L.	3.660.868	11.410.158	3,12
Tenneville	14.620	38.537	2,64
Bertogne	758	4.564	6,02
La Roche	67.445	189.075	2,80
Nassogne	2.628	7.719	2,94
Saint-Hubert	18.447	38.397	2,08
Saint-Ode	9.811	39.596	4,04
Microrégion	113.709	317.888	2,80

Source : S.P.F. économie

Au vu de ces chiffres, on peut dès lors conclure que Tenneville attire des touristes mais que ceux-ci sont de passage pour la plus grande majorité. La durée moyenne du séjour est extrêmement courte : 2,6 jours.

Tenneville 2008	TOTAL	Touristes belges		Touristes étrangers	
Nbre d'arrivées	14.620	10.219	69,90%	4.401	30,10%
Nbre de nuitées	38.537	25.293	65,63%	13.244	34,37%

Source : S.P.F. économie

Le détail du tableau qui précède, nous informe qu'en termes de nationalités, les touristes belges séjournent en moyenne 2,5 jours sur la Commune de Tenneville alors que les touristes étrangers y restent 3 jours. Les trois nationalités étrangères les plus représentées sont les Pays-Bas (avec 23 % des arrivées étrangères en 2008), l'Allemagne (2,1 %) et la France (1,2 %). Au total, les touristes proviennent de pas moins de 29 pays étrangers différents.

Evolution de 2001 à 2008									
Tenneville	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution
Nbre d'arrivées	15.859	12.798	15.180	12.627	12.593	12.111	12.924	14.620	-7,81%
Nbre de nuitées	43.799	41.463	47.697	42.217	34.150	34.155	35.103	38.537	-12,01%
Durée du séjour	2,76	3,24	3,14	3,34	2,71	2,82	2,72	2,64	

Source : S.P.F. économie

Bien que l'on constate une légère tendance à la décroissance du nombre d'arrivées et de nuitées, on ne peut pas parler de réelle évolution du nombre de visiteurs depuis 2001 à Tenneville : les données fluctuent d'année en année et la durée moyenne des séjours reste relativement stable.

On peut donc résumer le tourisme tennevillois comme étant un tourisme de passage, couplé à un tourisme résidentiel (gîtes et secondes résidences) principalement national, fluctuant d'année en année.

6.5.3 Horeca

Le logement touristique

La Commune de Tenneville compte plus qu'un hôtel, 1 camping, 11 gîtes, 1 gîte à la ferme et 4 logements pour groupes. Remarquons qu'il existe, en plus de ces infrastructures, une dizaine de « maison de vacances » à Laneuville-au-Bois, non reconnus officiellement comme gîtes.

Annexe n° 6.6 : Liste des hébergements touristiques sur la Commune de Tenneville.

Offre touristique à Tenneville	Etablissements	Capacité estimée
Hôtels	1	6 chambres
Campings	1	10 chalets de 6 à 8 p. + 150 emplacements
Gîtes	11	86 personnes
Gîte à la ferme	1	7 personnes
Logements pour groupes	4	190 personnes

Source : Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert

On remarque que les gîtes sont bien répartis dans les villages de la commune et que certains hébergements plus importants (hôtel, logements pour groupe,...) se concentrent à Champlon.

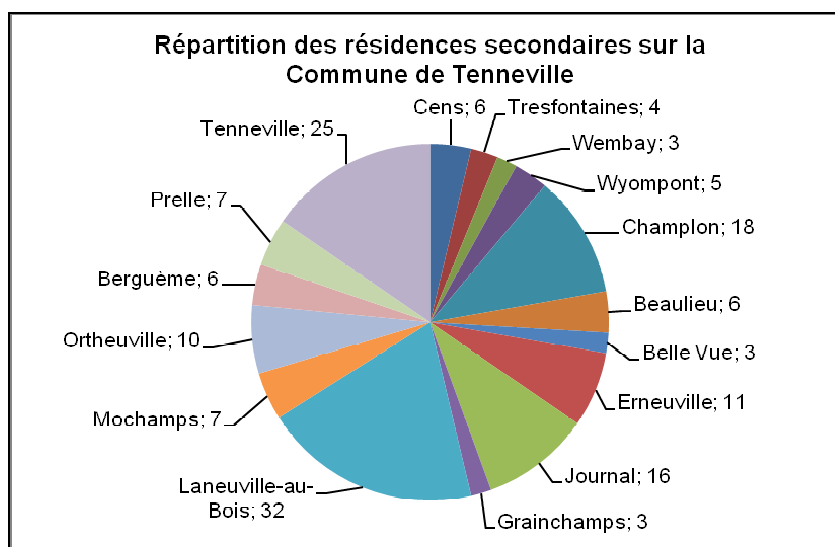
En matière d'hébergement, Tenneville possède une gamme d'hébergements relativement large et bien distribuée. Le poids des hébergements pour groupes est déterminant. Remarquons la présence de l'auberge de jeunesse à Champlon et du Camping Pont de Berguème :

- D'une capacité de 74 personnes, l'auberge organise des week-ends de visites de sites de castors et d'écoute du brame du cerf. Elle accueille ; d'autre part, un public scolaire lors de « classes vertes ». L'auberge de jeunesse de Champlon offre, enfin, une infrastructure idéale pour les amateurs de ski et les week-ends de neige.
- Proposant 10 chalets d'une capacité de 6 à 8 personnes chacun, le camping de Berguème propose également 110 emplacements pour caravanes et 40 emplacements pour les tentes. C'est un camping familial en bordure de rivière, ouvert toute l'année. Il bénéficie du « label vert ».

Pour l'année 2008, la Commune de Tenneville a instauré :

- une taxe de séjour de 25 € par année et par chambre ;
- une taxe sur les gîtes ruraux et à la ferme de 20 € par personne ;
- une taxe sur les terrains de camping de 0,25 € par nuit et par personne.

A côté de ces structures d'accueil, on recense sur la Commune de Tenneville 162 résidences secondaires en 2009 ; cela représente environ 14 % des ménages de la commune. Celle-ci a adopté en 2008, pour l'exercice 2008, un arrêté concernant la taxe communale sur les secondes résidences. Cette taxe est fixée à 450 € par an et par seconde résidence.



Source : Administration Communale

La restauration

On recense sur la commune 4 restaurants, deux à Tenneville et deux à Champlon. En matière de petite restauration, il existe 1 établissement situé à Tenneville.

Annexe n°6.7 : Listing de la restauration et de la petite restauration

Les produits régionaux



Sur la Commune de Tenneville on trouve la salaison de Marcassou et un éleveur de chèvres qui propose également des fromages bio.

6.5.4 Attractions

Les équipements et attractions touristiques

Le développement touristique de Tenneville est dû essentiellement au « tourisme nature » qui a pris une ampleur considérable au fil du temps.



Le touriste, à Tenneville, est de plus en plus attiré par le calme des villages, les excursions en nature, le sport et le patrimoine : il s'agit encore d'un tourisme d'un jour.

Voici les principales attractions proposées aux touristes à Tenneville :

- ski de fond et raquettes : pistes de Champlon ;
- les promenades à l'écoute du brame
- 16 promenades balisées pédestres et VTT ;
- VTT location : Ardenne Bike ;
- kayak : Camping Pont de Berguème ;
- équitation : Extra Poney.

Voici les principaux sites du patrimoine architectural et religieux à découvrir :

- la chapelle Saint-Hubert,
- la Converserie,
- le moulin à eau d'Ortheville,
- le château Drion à Grainchamps,
- l'Eglise Saint-Pierre (art roman) à Erneville,
- la vieille église Sainte-Gertrude.

Voici les principaux sites du patrimoine naturel à visiter :

- la boulaie du Rouge-Poncé,
- la réserve naturelle de la Baseille,
- le sentier didactique de Laneuville-au-Bois,
- les expéditions Castor,
- la réhabilitation de 300 mètres de vicinal à Champlon.

Quant au folklore et aux traditions, ils sont essentiels pour tout tennevillois avec :

- les promenades à l'écoute du brame
- les grands feux du mardi gras,
- le marché des produits de bouche de terroir en mai.

Dans les manifestations récurrentes, on retrouve :

- les kermesses,
- l'exposition « Ma commune s'expose »,
- les marchés de Noël,
- le cycle de reportage « Voie le Monde »,
- les grands feux,
- les marches ADEPS. Tenneville est la commune qui a le plus de points verts ADEPS (Ortheville, Erneville, Champlon et Laneuville-au-Bois). Des marches, avec chemins balisés, sont organisées 4 week-ends sur l'année.
- des promenades aux flambeaux avec des contes sont organisées tous les ans par le club de football de Tenneville.
- le carnaval des enfants à Champlon
- la marche parrainée au profit du Télévie

6.5.5 Synthèse

Au cœur du Pays de Saint-Hubert, Tenneville propose principalement un tourisme de nature remarquable par ses villages boisés et ses réserves naturelles.

Le tourisme tennevillois est typiquement un tourisme de passage, couplé à un tourisme résidentiel (gîtes et secondes résidences).

Les missions traditionnelles de la Maison du Tourisme sont l'accueil et information permanente du touriste sur le territoire des communes partenaires, ainsi que la promotion de ce territoire et le soutien des activités touristiques de son ressort.

En 2008, la Maison du Tourisme a enregistré 10.953 visiteurs. Les belges représentent près de 75 % des visiteurs de la Maison du Tourisme.

L'activité touristique de séjour est peu importante. En 2008, Tenneville compte 14.620 arrivées pour 38.537 nuitées, soit une durée moyenne de séjour de 2,64 jours.

La Commune de Tenneville compte plus qu'un hôtel, 1 camping, 11 gîtes, 1 gîte à la ferme et 4 logements pour groupes.

Il existe quelques équipements et attractions touristiques sur la commune. On retrouve principalement des sites naturels et d'excursions, mais aussi de nombreuses activités sportives (ski de fond, kayak, VTT, équitation et 16 circuits de promenades balisées).

On recense sur la commune 4 restaurants et 1 établissement de petite restauration.

Enfin, signalons que le Syndicat d'initiative de Tenneville est actif que ce soit par la location de ski à Champlon ou l'organisation de d'activités ponctuelles.



A retenir pour l'agenda 21 local :

Au cœur du Pays de Saint-Hubert, Tenneville propose principalement un tourisme de nature remarquable par ses villages boisés et ses réserves naturelles.

La Commune de Tenneville dispose d'un camping, le « Camping Pont de Berguème ». C'est un camping familial en bordure de rivière, ouvert toute l'année. Il bénéficie du « label vert ».

Le touriste, à Tenneville, est de plus en plus attiré par le calme des villages, les excursions en nature, le sport et le patrimoine : il s'agit encore d'un tourisme d'un jour.

SOURCE DE DONNEES :



Site internet de la Ville de Tenneville : <http://www.tenneville.be>



Site internet de la Maison du Tourisme du Pays Saint-Hubert : www.saint-hubert-tourisme.be/



Site internet de l'Office de Promotion du Tourisme : www.opt.be



Site internet du Syndicat d'initiative : <http://www.champlon.be>



S.P.F. économie



Le site internet des auberges de jeunesses :
http://www.laj.be/html/fr/auberges/champlon/aubergeschamplon_01.htm



Le site internet du camping Pont de Berguème :
<http://www.pontbergueme.be/FR/index.html>

